

perspectives

DE SOUTIEN À LA FAMILLE • IN FAMILY SUPPORT

Participation des familles immigrées
aux activités des organismes
communautaires Famille

Marie Rhéaume

Adopter l'approche de l'*intervention*
avec pour mieux soutenir les familles

Lianne Fisher

La phase 2 du projet Bienvenue chez
vous de FRP Canada - Résumé d'un
rapport portant sur les leçons apprises

Réflexion sur les questions de
traduction et d'interprétation

Betsy Mann

Quels sont les éléments essentiels
de la recherche valable? Le
problème des « données » et
leur cueillette dans les contextes
interculturels

Judith K. Bernhard, Ph.D.



perspectives

DE SOUTIEN À LA FAMILLE • IN FAMILY SUPPORT



VOLUME 3 • PRINTEMPS 2010

Une publication de FRP Canada,
l'Association canadienne des programmes
de ressources pour la famille

Ce numéro de *Perspectives* est publié dans le cadre de la Phase 2 du projet *Bienvenue chez vous*, un projet mené par FRP Canada grâce à un financement provenant de l'Initiative de développement de collectivités accueillantes de Citoyenneté et Immigration Canada.

Comité de rédaction

Mehrunnisa Ali, Ph.D.
Ryerson University
Toronto, Ontario

Susan Chuang, Ph.D.
University of Guelph
Guelph, Ontario

Shirley Miller
Projet Communautaire Pierrefonds
Pierrefonds, Québec

Hamdi Mohamed
Organisme communautaire des services
aux immigrants d'Ottawa
Ottawa, Ontario

Angela Ottolino
College-Montrose Children's Place
Toronto, Ontario

Cheryl Skaian
Family Centre Society of Southern Alberta
Lethbridge, Alberta

Rédactrice en chef

Betsy Mann
FRP Canada

Coordonnatrice de projet

Kim Hetherington
FRP Canada

Conception graphique

Fairmont House Design

Traduction

Jean-Rémy Émorine
Betsy Mann

FRP Canada

707-331 rue Cooper
Ottawa, ON K2P 0G5
1-866-637-7226
info@frp.ca
www.frp.ca

Perspectives met à contribution des savoirs qui concernent la pratique et les politiques dans le domaine du soutien à la famille. La revue est publiée en français et en anglais.

Perspectives is also available in English.
To obtain a copy, contact info@frp.ca.

Droits d'auteur

Pour obtenir le droit de reproduire un article, veuillez vous adresser à info@frp.ca.

Nous vous invitons à envoyer vos commentaires à info@frp.ca.

Table des matières

- 3 Soutien des familles de nouveaux arrivants : défis et opportunités
Janice MacAulay, Betsy Mann, Kim Hetherington
- 5 Participation des familles immigrées aux activités des organismes communautaires Famille
Marie Rhéaume
- 11 Adopter l'approche de l'*intervention avec* pour mieux soutenir les familles
Lianne Fisher
- 16 Nos préjugés culturels acquis
Inter-Cultural Association of Greater Victoria
- 17 La phase 2 du projet *Bienvenue chez vous* de FRP Canada - Résumé d'un rapport portant sur les leçons apprises
- 19 Réflexion sur les questions de traduction et d'interprétation
Betsy Mann
- 27 Quels sont les éléments essentiels de la recherche valable? Le problème des « données » et leur cueillette dans les contextes interculturels
Judith K. Bernhard, Ph.D.



Soutien des familles de nouveaux arrivants

Défis et opportunités

Du mois de janvier 2001 au mois de mai 2006, 1 110 000 personnes sont venues s'établir au Canada, d'après l'estimation de Statistique Canada dans son rapport sur le recensement de 2006. Vu dans l'ensemble, ce chiffre représente 3,6 % de la population totale du pays. D'un autre point de vue, il représente 1 110 000 personnes, adultes et enfants, qui s'adaptent à la vie dans un nouveau pays. Les organismes communautaires de soutien à la famille sont bien placés pour assister les familles de nouveaux arrivants dans ce processus d'adaptation, grâce à leur approche unique pour répondre aux besoins de leur communauté. Les articles de ce numéro de *Perspectives* sont destinés aux intervenants, administrateurs, chercheurs et décideurs et sont axés sur les mesures que nous pouvons prendre pour que les immigrants se sentent les bienvenus. Les lecteurs sont incités à réfléchir à l'élaboration de pratiques exemplaires en vue de soutenir les familles arrivées de nombreux pays du monde pour commencer une nouvelle vie au Canada.

En reconnaissance des difficultés rencontrées par les organismes communautaires de soutien à la famille qui souhaitent répondre aux besoins des familles de nouveaux arrivants, l'Association canadienne des programmes de ressources pour la famille (FRP Canada) s'est engagée, au mois de février 2007, dans un projet en partenariat avec l'Alliance canadienne du secteur de l'établissement des immigrants. Nommé *Bienvenue chez vous*, ce projet était destiné à renforcer les liens entre les organismes d'établissement et les organismes communautaires de soutien à la famille dans le but de créer un milieu plus accueillant et d'augmenter la participation des parents immigrants aux programmes communautaires. Nous souhaitons remercier Citoyenneté et Immigration Canada de son soutien financier de

ce projet, dans le cadre de son Initiative de développement de collectivités accueillantes. Ce soutien financier s'est poursuivi pour la deuxième phase du projet *Bienvenue chez vous*. Le but poursuivi par la phase 2 consistait à répertorier les renseignements et les ressources qui permettraient aux organismes communautaires de soutien à la famille d'accueillir plus efficacement les familles immigrées. Ce volume de *Perspectives* s'inscrit dans cette deuxième phase.

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons une variété d'articles, à commencer par un rapport de Marie Rhéaume portant sur un travail de recherche réalisé dans les organismes communautaires Famille (OCF) du Québec. Un sondage des membres de la *Fédération québécoise des organismes communautaires Famille* (FQOCF) a révélé que les immigrants fréquentent ces organismes dans toute la province, pas seulement dans les grands centres. Cinq organismes ont été choisis pour réaliser des entrevues avec des intervenants et avec des participantes, des mères immigrées et des mères québécoises de souche. Lors des entrevues, les intervenants ont insisté sur l'importance de maintenir une approche ouverte, non ciblée et respectueuse – des caractéristiques fondamentales qui découlent des principes directeurs du soutien à la famille. Les mères dans les deux groupes, elles, ont confirmé que l'ambiance dans les OCF les mettait à l'aise pour participer aux activités. Cette étude a permis de constater l'importance du rôle de ces organismes pour mettre en relation les familles immigrées et les familles québécoises de souche. Dans le cadre informel des organismes communautaires de soutien à la famille, les mères s'intéressent toutes au bien-être de leurs enfants et partagent le désir de rompre l'isolement qu'elles vivent chez elles avec leurs enfants, ce qui jette des ponts entre ces deux groupes.

Des difficultés demeurent cependant, notamment à cause du financement inadéquat du travail complexe qui incombe aux organismes communautaires en ce qui concerne l'accueil de familles hétérogènes.

L'article de Lianne Fisher, intitulé « Adopter l'approche de l'intervention avec pour mieux soutenir les familles », analyse les modalités de l'aide offerte aux familles immigrées. Elle établit une distinction entre l'intervention avec et l'intervention pour, en soulignant que les idées préconçues des intervenants peuvent entraîner la stigmatisation et la marginalisation des personnes même qu'ils espèrent soutenir. L'adoption de l'approche de l'intervention avec impose aux intervenants d'admettre que certaines de leurs idées préconçues sur les familles de nouveaux arrivants sont des constructions sociales. Lianne Fisher cite en exemple l'opinion des intervenants sur le rôle de « courtier culturel » confié aux enfants qui servent d'intermédiaires dans les échanges entre leurs parents et la société canadienne. Elle en conclut que les intervenants doivent se livrer à une réflexion critique sur leurs convictions sous-jacentes en ce qui a trait aux familles immigrées afin d'améliorer leurs pratiques et d'assister véritablement ces familles à atteindre leurs buts.

Dans le cadre de la phase 2 du projet *Bienvenue chez vous* de FRP Canada, les coordonnatrices du projet ont organisé des groupes de discussion pour savoir ce que les familles immigrées estiment indispensable dans « une communauté accueillante ». Elles ont interrogé parallèlement les intervenants sur les pratiques en vigueur dans les services aux familles immigrées, ainsi que sur les ressources et la formation qui leur permettraient d'améliorer leur travail. Des extraits du rapport sur ces activités de la phase 2, *Autres leçons apprises*, paraissent dans le présent numéro de *Perspectives*. Il est intéressant de noter que les intervenants et les familles partagent la même opinion sur ce qui rend une communauté accueillante : accès à l'information, programmes de formation, services de soutien et de traduction, programmes de mentorat et un milieu où la diversité culturelle est visiblement à l'honneur. Confrontés à de nombreux défis, les organismes communautaires de soutien à la famille continuent à s'appuyer sur les points forts de leurs participants et réussissent à créer des lieux accueillants, où les familles peuvent s'entraider et participer activement à la vie de la collectivité.

Dans les groupes de discussion du projet *Bienvenue chez vous* mentionnés précédemment, les familles de nouveaux arrivants et les intervenants ont placé en haut de leur liste de souhaits « un meilleur accès à des documents et à d'autres ressources dans de nombreuses langues ». La transposition des idées d'une langue dans une autre n'est malheureusement pas un processus simple, comme l'explique Betsy Mann dans son article intitulé « Réflexion sur les questions de traduction et d'interprétation ». Elle énumère les obstacles à l'exactitude et à l'efficacité de la traduction de textes écrits, dont la disponibilité

de traducteurs professionnels, la compréhension des nuances culturelles et contextuelles et la fidélité au ton et au sens de l'original. L'interprétation, qui appartient au domaine de la communication orale, comporte des complexités supplémentaires qui risquent de compromettre la compréhension réciproque des personnes qui ne parlent pas la même langue. Betsy Mann propose plusieurs solutions pour minimiser le risque de malentendu, mais elle cherche principalement à sensibiliser les intervenants et les administrateurs aux embûches qui les guettent dans cette démarche qui peut sembler simple à première vue. Comme toujours, l'amélioration de nos pratiques nous impose de prendre du recul pour réfléchir délibérément à nos méthodes de travail actuelles.

Dans son article intitulé « Quels sont les éléments essentiels de la recherche valable? Le problème des 'données' et de leur cueillette dans les contextes interculturels », Judith Bernhard explique qu'elle a dû prendre du recul pour réexaminer ses méthodes de recherche sur les populations immigrées. Elle présente deux études de cas tirées de ses propres activités de recherche en tant que professeure de la *School of Early Childhood Education* de l'Université Ryerson. Dans la première étude de cas, elle est aux prises avec la contradiction entre sa formation d'universitaire et son point de vue de représentante de la culture latino-américaine. Elle explique que les chercheurs devraient prêter plus d'attention à leur propre formation professionnelle et à leur acculturation en menant leurs travaux de recherche. Dans la deuxième étude de cas, elle explique comment la cueillette de données sur le vécu de mères réfugiées Somaliennes a été gravement compromise. Il existait des contradictions inconciliables entre, d'une part, les normes et les perceptions culturelles de la population étudiée et, d'autre part, les exigences professionnelles et éthiques d'une recherche universitaire crédible. Judith Bernhard n'a pas de solution simple à proposer pour résoudre ce problème. Elle soulève la question des « données » et de leur cueillette dans les milieux culturels divers afin de susciter la réflexion chez les chercheurs. Et la question n'est pas purement théorique. Comme elle le souligne, si les chercheurs ne peuvent pas présenter les résultats de leur enquête sous la forme de « preuves » crédibles, les politiques et les pratiques ne tiendront pas compte du point de vue des immigrants.

Il est clair que les enjeux liés aux services offerts aux nouveaux arrivants imposent à tous ceux qui travaillent dans le domaine du soutien à la famille de connaître à la fois les opportunités et les défis susceptibles de se présenter. Nous espérons que les articles de ce numéro susciteront des discussions et nous mèneront vers des pratiques qui répondent aux besoins complexes et variés des familles venues s'établir au Canada.

Janice MacAulay, directrice générale, FRP Canada

Betsy Mann, rédactrice

Kim Hetherington, coordonnatrice de projet

Participation des familles immigrées aux activités des organismes communautaires Famille

Marie Rhéaume

▼ Résumé

Marie Rhéaume, directrice générale du Conseil de la famille et de l'enfance, présente ici un compte rendu d'un projet de recherche consacré à la participation de familles immigrantes aux organismes communautaires Famille (OCF) au Québec et au cadre créé pour les y accueillir. Les informations ont été recueillies au moyen d'un sondage auprès d'organismes communautaires Famille, suivi d'entrevues avec des intervenants et des participantes au sein de cinq OCF sélectionnés. Des mères provenant de familles québécoises de souche et des mères provenant de familles nouvellement arrivées au Québec ont été interrogées sur leur expérience des OCF. On retrouve des familles immigrantes dans les OCF dans presque toutes les régions de la province, pas uniquement à Montréal. Elles sont attirées par l'ouverture de ces organismes communautaires. En outre, ces populations sont souvent identifiées comme étant vulnérables et sont invitées par les services sociaux à participer aux programmes d'un OCF, bien que les intervenants communautaires soulignent une certaine contradiction entre les principes du soutien à la famille et le ciblage des familles. Les cafés-rencontres et les autres activités d'un OCF permettent aux mères immigrantes d'apprendre le fonctionnement de la société québécoise en général et de savoir trouver des ressources dans leur quartier en particulier. Leurs enfants profitent également de l'occasion d'améliorer leur maîtrise du français en préparation à l'entrée scolaire. À cause des différences culturelles en matière de pratiques parentales, les familles immigrantes participent moins aux activités d'éducation parentale. La question de la langue parlée au cours des activités peut s'avérer délicate, tout comme peut l'être le port du voile. Les OCF ont tendance à traiter les questions relatives à la diversité au cas par cas. En général, il y a peu de liens entre les OCF et les organismes communautaires qui répondent aux besoins des personnes réfugiées et immigrantes (OCI). Le projet de recherche a relevé plusieurs enjeux qui séparent les mères immigrantes des mères québécoises de souche, mais dans l'ensemble cette étude brosse un portrait positif de l'expérience des OCF. Les valeurs qui sous-tendent l'œuvre de ces organismes communautaires, notamment le climat de respect, permettent de bâtir des ponts entre les deux groupes. Dans le cas d'un grand nombre de participantes, le premier contact soutenu avec une personne de l'autre groupe se produit dans un OCF. Ces relations reposent sur l'expérience commune de parentalité et sur le besoin de briser l'isolement souvent ressenti par le parent à la maison. En participant aux activités d'un OCF, tous ont la possibilité d'échanger sur leur vécu et d'apprendre au contact des autres. De plus, les OCF atténuent les obstacles à la pleine participation des familles immigrantes à leur pays d'adoption, surtout en ce qui concerne leurs enfants. Toutefois, les OCF ne reçoivent pas toujours un financement adéquat qui leur permettrait de répondre aux besoins des familles immigrantes.

Dans cet article, nous ferons d'abord une présentation générale d'un projet de recherche qui a examiné la participation même des familles immigrées aux activités des organismes communautaires famille (OCF) et le cadre créé pour les accueillir. Après une courte description de la méthodologie employée, nous verrons certains des résultats. Nous terminerons par un survol des facteurs de distance et de rapprochement entre familles immigrées et familles québécoises de souche¹. En conclusion, nous reprendrons quelques-unes des questions ou des pistes de recherche que nous suggèrent les résultats de ces travaux.

Méthodologie

Avant de commencer, il y aurait peut-être lieu de définir ce que sont les organismes communautaires Famille. Les OCF s'identifient comme milieux de vie et de participation pour l'ensemble des membres de la famille. Le soutien au rôle parental et l'enrichissement de la relation parent-enfant sont au cœur de leur mission. Ils sont orientés vers l'ensemble des familles à l'ensemble des cycles de vie. Par ailleurs, ils participent à certains programmes ciblant les familles vulnérables.

La recherche dont il est ici question a été réalisée par une collaboration entre la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF) et le Conseil de la famille et de l'enfance². La recherche a été réalisée entre mai 2005 et décembre 2006. Les membres du Conseil de la famille et de l'enfance avaient souhaité que la question soit abordée sous l'angle de la participation des familles immigrées plutôt que sous celui de leur intégration. Cette perspective est d'emblée celle des participants aux activités des OCF.

D'abord, un premier volet a permis de réaliser un sondage auprès des 200 organismes membres de la FQOCF au moyen d'un questionnaire auto-administré. Le taux de réponse a été de 46,5 % ce qui est assez élevé pour que les résultats puissent être considérés comme représentatifs étant donnée la taille de l'échantillon. Le but de ce sondage était de prendre la mesure de la participation des familles immigrées aux activités des OCF, un champ jamais étudié auparavant.

Cette activité nous aura permis d'obtenir une première série d'informations sur les paramètres de cette participa-

tion et du climat qui l'entoure. Le deuxième volet, quant à lui, comportait cinq études de cas, réalisées dans des OCF qui avaient répondu au sondage et avaient manifesté leur disponibilité à poursuivre la collaboration. Ce choix reflétait aussi les variations des taux de participation des familles immigrées révélées par le sondage.

Dans chaque OCF, des entrevues d'environ une heure ont été effectuées avec une ou des responsables de l'organisme, un ou des parents québécois de souche ainsi qu'un ou des parents immigrés, afin de cerner les dynamiques de cette participation. Le choix des personnes interviewées était laissé aux responsables des organismes.

Les OCF sont des milieux très majoritairement féminins. Toutes les personnes interviewées étant des femmes, la recherche révèle donc une perspective essentiellement féminine. Par ailleurs, nous avons constaté une forte représentation de femmes en provenance du Maghreb dans le choix des mères immigrées. Le fait qu'elles maîtrisent mieux le français n'est qu'une des hypothèses qui expliquent ce biais.

Résultats

Un des premiers constats que nous avons pu faire est que les familles immigrantes sont présentes dans les OCF dans presque toutes les régions du Québec. Cette présence reflète assez justement la dispersion des personnes immigrées sur le territoire et pas seulement à Montréal.

Toutes les mères immigrées rencontrées ont souligné l'importance de la volonté affirmée d'ouverture des organismes dans leur décision de participer aux activités des OCF ce qui dénote une convergence importante entre l'approche Famille caractéristique des OCF et les valeurs de ces mères venues d'ailleurs. Ces familles semblent venir aux OCF par les mêmes canaux que l'ensemble des participants.

Leur participation est aussi due au fait que les familles immigrées sont considérées comme vulnérables dans divers programmes des CSSS, dont la périnatalité. À ce titre, elles sont invitées à participer aux activités d'OCF financées par les services sociaux et de santé. Le pourcentage est cependant difficile à évaluer. À ce sujet, toutes les responsables des organismes rencontrées ont tenu à souligner que le ciblage

1. Selon Statistique Canada, 80 % de la population québécoise âgée de 15 ans et plus en 2002 avaient leurs racines au Canada depuis au moins trois générations. La troisième génération ou plus était principalement composée de personnes d'ascendance française. – Statistique Canada (2003) *Enquête sur la diversité ethnique : portrait d'une société multiculturelle*, www.statcan.gc.ca/pub/89-593-x/89-593-x2003001-fra.pdf, consulté le 28 février 2010.
2. Au Québec, les organismes communautaires de soutien à la famille (connus ailleurs au pays comme des « programmes ou centres de ressources pour la famille ») s'appellent des « organismes communautaires Famille ». Leur association provinciale s'appelle la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF). Le projet qui fait l'objet de cet article a été mené par une collaboration entre la FQOCF et le Conseil de la famille et de l'enfance. Ce dernier est un organisme gouvernemental qui a pour mandat d'aviser le gouvernement du Québec sur les orientations de la politique familiale et sur les autres actions touchant la vie des familles. Il réalise divers partenariats avec différents milieux, dont les milieux communautaires.

des clientèles entre en contradiction avec l'approche privilégiée par les OCF, qui se veulent des milieux ouverts à toutes les familles.

Les mères plus récemment immigrées (quelques mois à quelques années) sont unanimes à dire que les cafés-rencontres thématiques ou informels

leur permettent de mieux connaître la société québécoise (fonctionnement du système financier, du système de santé, des écoles, des normes sociales, etc.), et aussi leur quartier (où trouver des aubaines, des ressources etc.). À notre surprise, l'étude a révélé que les mères immigrées utilisent les haltes-garderies comme outil important de francisation de leurs enfants, y compris lorsque elles-mêmes maîtrisent le français³.

Les parents immigrés qui choisissent de participer aux activités de soutien au rôle parental demeurent une minorité. C'est souvent un lieu de confrontation des valeurs. Plusieurs mères immigrées éprouvent des réticences par rapport à la façon dont les rapports d'autorité s'exercent à la maison et à l'école. Certaines peuvent rejeter certains comportements socialement encouragés ou permis. Dans au moins deux organismes, elles ont parlé de leurs craintes face à la Charte des droits et à la protection de la jeunesse.

La gestion de la diversité pose dans les OCF des défis comparables aux situations dans d'autres milieux. Les attitudes pourraient se résumer de la manière suivante: « oui à la diversité mais pas la diversité à tout prix ». Sauf dans un des organismes où il existe un cadre de référence (valeurs) clairement énoncé, les situations ailleurs étaient gérées davantage au cas par cas. L'étude a permis d'obtenir quelques informations sur le cadre créé par les responsables des OCF pour accueillir cette diversité. Il faut toutefois faire montre de prudence, compte tenu de l'échantillon limité.

Deux des cinq OCF employaient des personnes immigrées ou immigrées de seconde génération dont une directrice ou des animatrices de haltes-garderies. Les avis sur l'incidence de leur présence sur la participation de familles immigrantes étaient partagés. La majorité des organismes rencontrés essaient de s'assurer que leur diversité se reflète aussi dans la composi-

Les mères plus récemment immigrées (quelques mois à quelques années) sont unanimes à dire que les cafés-rencontres thématiques ou informels leur permettent de mieux connaître la société québécoise ... et aussi leur quartier

tion de leur Conseil d'administration. Ils incitent les mères immigrées à se présenter, au même titre que les autres parents.

La question de la langue d'usage durant les activités représente parfois un enjeu. La situation était gérée différemment d'un endroit à l'autre. Un des organ-

ismes s'est doté d'une politique claire, et exige que tous les échanges se déroulent systématiquement en français. Dans un autre, où les responsables citent le besoin de mères immigrées isolées de pouvoir socialiser dans leur langue maternelle, la règle du français langue d'usage est assouplie pendant les repas, mais ce choix crée des tensions avec les autres participantes.

Au chapitre des liens des OCF avec les organismes communautaires qui répondent aux besoins des personnes réfugiées et immigrantes (OCI) une minorité de répondants, surtout à Montréal, ont indiqué travailler avec un OCI sur une base régulière. Ils le font surtout dans le cas de services de référence ou de projets ponctuels. Des responsables d'organismes ont mentionné diverses situations dont l'absence d'organismes dans leur quartier où l'immigration est récente, l'absence d'intérêt pour la problématique ou encore l'absence d'une approche « famille » aux tables de concertation sectorielles pour expliquer leur peu de liens. La conclusion qui ressort est que la collaboration est possible, mais qu'elle dépend de la volonté des acteurs concernés.

Ce qui sépare, ce qui rapproche

Les études de cas voulaient mieux comprendre ce qui sépare et ce qui rapproche les familles immigrées et les familles québécoises de souche au sein des OCF. Au chapitre du climat qui entoure la participation des familles immigrées, le tableau est largement positif, mais réaliste quant aux difficultés rencontrées.

Les organismes rencontrés sont tous situés dans des milieux pauvres ou modestes sauf un. Dans deux des organismes, le profil des participants, toutes origines confondues est homogène. Dans deux autres, les mères immigrées rencontrées détenaient

3. Une « halte-garderie » fait partie des services dans de nombreux OCF au Québec. Il s'agit d'un service de garde utilisé par un parent à l'occasion pour de courtes périodes de temps et normalement offert dans les mêmes locaux que les cafés-rencontres.

un diplôme d'études supérieures ou occupaient un poste professionnel dans leur pays d'origine, tandis que les mères québécoises de souche étaient beaucoup moins scolarisées et, lorsqu'elles travaillaient, occupaient des emplois non-spécialisés. Les entrevues ont fait ressortir l'existence d'un sentiment d'injustice chez ces dernières face à des parents plus instruits et peut-être plus mobiles et mieux outillés malgré les difficultés liées à leur immigration récente.

Par ailleurs, il est fréquent que ce soit au sein d'un OCF qu'une mère immigrée sinon parle, du moins ait un échange qui dépasse la simple salutation avec une mère québécoise de souche pour la première fois. La réciproque est aussi vraie. Certaines mères québécoises de souche ont pu ainsi dépasser des préjugés et des stéréotypes, mais ce n'est pas toujours le cas. Si les activités culinaires sont souvent un facteur de rapprochement, certaines mères immigrées ont dit éviter de s'inscrire à des activités en lien avec les repas et il arrive aussi que le jambon (à Pâques, à la cabane à sucre) sépare... .

Malgré les limites de l'échantillon, la recherche a fait ressortir tout un éventail de situations relatives aux relations hommes-femmes, dont certaines très dures (cas de violence conjugale impliquant tantôt des mères immigrées, tantôt des mères québécoises), qui exigent beaucoup de compétence et de doigté de la part des animatrices. Le portrait qui émerge des échanges sur les droits des femmes et leur égalité avec les hommes suggère qu'ils sont d'abord l'occasion de découvertes mutuelles et d'apprentissages.

De toutes les questions potentiellement difficiles, celle du voile demeure sans contredit la plus délicate. Sujet carrément tabou dans un organisme, son port par des mères immigrées a suscité de la curiosité, des réticences et un certain malaise dans au moins deux autres OCF. (Il faut noter que la forte représentation de femmes en provenance du Maghreb parmi les mères interviewées a sans doute contribué à l'importance prise dans les discussions par la question du port du voile.)

Les valeurs qui fondent l'activité des organismes communautaires autonomes peuvent être considérées comme propices à l'établissement d'un climat de rapprochement. Par exemple, toutes les participantes ont été unanimes à dire que le climat d'ouverture qui caractérise les OCF permet

le plus souvent que les différences de vue soient simplement énoncées, quitte à ce que chacun reste sur ses positions. Personne ne nie l'existence de tensions occasionnelles. Plusieurs personnes interviewées ont fait état de relations interculturelles conflictuelles ou difficiles vécues dans le monde extérieur et souligné la différence entre ces situations et le climat de respect qui prévaut au sein des OCF.

L'expérience parentale elle-même contribue largement à faire passer les différences à l'arrière-plan, qu'elles soient socio-économiques ou liées à l'origine des participants. C'est le constat le plus fort qui émerge de la recherche. Les mères, peu importe leur lieu de naissance, ont exprimé avec force leur besoin de briser leur isolement, plus lourd encore dans le cas des mères immigrées par l'absence de leur famille immédiate.

Toutes les mères, peu importe leur origine, veulent partager des situations de vie, leurs découvertes et leurs trucs. Elles réalisent les similitudes de leurs situations en même temps qu'elles apprivoisent leurs différences. L'OCF est aussi un endroit où certaines mères venues d'ailleurs vont se familiariser avec certains aspects de la culture d'ici.

Quant au prolongement des relations établies entre les mères québécoises de souche et les mères immigrées au sein des OCF à l'extérieur, ces situations faisaient figure d'exception au sein de l'échantillon. Les mères québécoises disent rester sur leur quant à soi, tandis que les mères immigrées, perplexes devant des manifestations à la fois de sympathie et de distance et des codes sociaux qu'elles ne maîtrisent pas,

aimeraient nouer des liens. Sans surprise, les participantes soulignent toutefois que ces situations ne concernent pas les enfants, qui socialisent spontanément, à l'OCF comme à la maternelle ou à l'école.

Conclusion

À la connaissance du Conseil de la famille et de l'enfance, c'était la première fois qu'une étude se penchait sur la participation des familles immigrées aux activités des OCF. Cette absence de précédent, ajoutée à la taille réduite de l'échantillon du deuxième volet du projet, oblige à la plus grande prudence.

Plusieurs [mères] ont fait état de relations interculturelles conflictuelles ou difficiles vécues dans le monde extérieur et souligné la différence entre ces situations et le climat de respect qui prévaut au sein des OCF.

Le travail constitue une composante essentielle de la participation des immigrés à la vie dans leur pays d'adoption. Les femmes immigrées sont de plus en plus nombreuses à se frayer un chemin sur le marché de l'emploi, parfois même avant leur mari, mais encore moins de la moitié d'entre elles travaillent. Les OCF, en plus de faciliter le partage autour du thème de la parentalité, constituent des lieux uniques et précieux de socialisation et d'apprentissage du fonctionnement de la société québécoise pour plusieurs mères immigrées. Ils contribuent à réduire les embûches à leur pleine participation à la vie dans leur pays d'adoption, particulièrement pour tout ce qui touche à leurs enfants.

Le rôle joué par les haltes-garderies dans la francisation des enfants de parents immigrés gagnerait à être mieux compris et la capacité des animatrices à répondre à ces attentes sans compromettre l'ensemble de leurs activités devrait être analysée.

La question de la pertinence de meilleurs arrimages dans ce domaine avec d'autres intervenants du monde de la petite enfance et de l'éducation pourrait aussi être posée. Par ailleurs, les OCF, dont la précarité financière a été bien documentée, ne disposent pas toujours des ressources nécessaires pour répondre aux situations et aux besoins particuliers liés à la présence chez eux de familles immigrées.

Le Conseil de la famille et de l'enfance considère que la participation des familles immigrées aux activités des organismes communautaires Famille est un processus à suivre, qui gagnerait d'abord à être mieux compris.

Marie Rhéaume a été nommée en 2008 au poste de la directrice générale du Conseil de la famille et de l'enfance, un organisme gouvernemental qui avise le gouvernement du Québec sur les orientations de la politique familiale. Au moment où le projet décrit dans cet article a été mené, elle était directrice générale de la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille. Une version antérieure de cet article a été présentée dans le cadre du séminaire « Familles immigrantes et intervention : les valeurs en jeu », tenu à Montréal le 30 mai 2008. Le séminaire était organisé par le partenariat de recherche sociale, Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles (<http://partenariat-familles.ucs.inrs.ca>).

Adopter l'approche de l'*intervention avec* pour mieux soutenir les familles

Lianne Fisher

▼ Résumé

Lianne Fisher utilise le concept d'*intervention avec* de Paolo Freire dans le but de faire réfléchir les intervenants en soutien à la famille sur la position qu'ils adoptent pour offrir de l'aide aux nouveaux arrivants qui participent à leurs programmes. Elle explique la distinction entre *intervention avec* et *intervention pour* et fait ressortir les idées préconçues que les personnes qui offrent de l'aide conçoivent parfois envers celles qui la reçoivent. Ces idées préconçues peuvent parfois entraîner la stigmatisation et la marginalisation des personnes que les intervenants espèrent soutenir. L'*intervention avec* exige que nous reconnaissons les croyances, les besoins et les désirs de ces personnes et des familles que nos services soutiennent. Lianne Fisher souligne que les croyances sur les caractéristiques des groupes sont souvent des constructions sociales, c'est-à-dire qu'elles se bâtissent à partir des représentations médiatiques et des conversations sociales au lieu de se bâtir sur les qualités intrinsèques des personnes en question. Par exemple, les personnes qui viennent d'arriver au Canada peuvent être perçues et traitées comme des personnes innocentes, naïves et passives, plutôt comme des enfants. En vérité, elles ont dû s'engager résolument dans le processus d'immigration, ainsi qu'avec un grand esprit d'initiative pour le mener à bien. Une autre approche de cette situation consiste à partir du principe que différentes cultures possèdent différentes connaissances. Lianne Fisher commente également l'effet des constructions sociales au sujet de l'enfance sur notre attitude vis-à-vis du rôle de courtier culturel confié aux enfants. Ces derniers sont souvent tenus non seulement de servir d'interprètes, mais aussi d'expliquer les pratiques culturelles dans les échanges entre leurs parents et la société canadienne. Ce rôle comporte des aspects positifs et des aspects négatifs pour les enfants; il peut consolider leur sentiment d'efficacité, mais il peut aussi leur imposer un lourd fardeau. La contribution active des enfants à leur famille est à double tranchant. Lianne Fisher soutient qu'il importe de dépasser les constructions sociales pour examiner la signification de ces activités pour chaque enfant et pour sa famille. Elle croit également qu'il est possible d'atténuer l'effet négatif éventuel de ce rôle en soutenant l'enfant qui l'exerce et en reconnaissant son importance pour la famille. De plus, elle reconnaît que son propre enfant est un courtier culturel pour elle, dans certaines situations, et remarque que l'adulte ressent également de la gêne dans ce type d'échanges. En conclusion, Lianne Fisher demande avec insistance aux intervenants de réfléchir de façon critique à leurs croyances sous-jacentes sur les familles immigrées afin d'améliorer leurs pratiques et d'aider véritablement ces familles à atteindre leurs buts.

Je me souviens de cette fête d'adolescents en Angleterre, chez l'un d'entre nous, où j'ai découvert que mon hôte était pauvre. Je suis allée aux toilettes et y ai trouvé des pages de journal, découpées en carrés, en guise de papier toilette. Comment ai-je pu ne pas savoir que mon camarade d'école était *pauvre* avant ce jour-là? À partir de ce moment-là, j'ai décidé de faire un effort en sa présence. Je parlais de manière enjouée et probablement un peu trop fort et je lui ai touché le bras une ou deux fois, comme pour lui dire « Pas de problème, je comprends ». En effet, ce n'était pas de sa faute s'il était pauvre, n'est-ce pas? Mais il m'a semblé, après un certain temps, que sa pauvreté a pris le dessus. Il était impoli et ne voulait plus traîner avec le groupe. Je ne comprenais pas la raison de cette attitude. Après tout, j'avais été gentille avec lui. Je ne me moquais pas de lui derrière son dos au sujet de ces carrés de papier journal; en fait, je prenais sa défense. Or, ce camarade de classe m'évitait, repoussait mes gestes *altruïstes* et il lui arrivait de me fixer du regard avec une hostilité telle que je me souviens en avoir été perturbée. J'essayais de l'aider et ne le trouvais pas très reconnaissant. Malgré mes meilleures intentions, il semblait que je n'y pouvais rien.

Intervenir pour ou intervenir avec

Ce souvenir m'est revenu à la mémoire des années plus tard, à l'université, quand j'étudiais *La pédagogie des opprimés* de Paulo Freire. Une discussion en classe sur l'opposition entre *l'intervention avec* et *l'intervention pour* m'a apporté des éclaircissements sur ma propre conduite et sur celle de mon ami. J'ai compris que mes idées préconçues sur les moyens financiers de mon ami étaient peut-être erronées. L'utilisation de carrés de papier journal en guise de papier toilette n'est pas un symbole universel de pauvreté, mais je n'en avais jamais fait l'expérience.

J'ai également adopté une position d'autorité par rapport à lui. Comme je pensais que lui et sa famille étaient plus pauvres que moi et la mienne, j'étais convaincue de mon droit – en fait, de mon devoir – de l'aider à améliorer sa situation. J'ai donc adopté la démarche *d'intervention pour*, une attitude condescendante, qui consistait à savoir ce qui était mieux pour lui, sans connaître sa situation personnelle.

En revanche, selon la conception de *l'intervention avec*, les personnes, les familles et les communautés entières de personnes connaissent et comprennent intuitivement leur propre situation et peuvent concevoir des solutions. Dans de nombreux cas de pratiques stressantes, nocives et inéquitables au sein d'une communauté, ses membres s'efforcent de faire évoluer cette situation (Freire, 2006; Waring, 2009). Par exemple, en Afghanistan, les femmes ont continué à enseigner aux jeunes femmes, quand ces études ont été déclarées hors la loi et elles continuent à généraliser et à faire accepter l'éducation des femmes (Turriel, 2005).

Attribuer des attitudes et des caractéristiques

Cette expérience de mon adolescence soulève deux autres questions. Premièrement, nous pensons sans doute que les personnes traditionnellement marginalisées ou bénéficiaires de mesures de soutien doivent exprimer de la reconnaissance pour les services et les ressources qu'elles reçoivent. Deuxièmement, nous attribuons souvent les attitudes des personnes qui n'acceptent pas notre « aide » à des traits de caractère personnels tenaces au lieu de les interpréter comme une réaction à notre façon de les traiter socialement. J'ai interprété l'hostilité de mon ami comme le signe de son absence de gratitude alors qu'il réagissait peut-être à mon comportement condescendant. Je l'aurais traité d'une manière radicalement différente si j'avais réfléchi à certaines de mes idées préconçues sur lui et sur l'utilisation du papier journal par sa famille. Au lieu d'estimer que son comportement impoli était caractéristique des personnes pauvres, j'aurais compris que c'était sa réaction à la position de supériorité que j'avais adoptée.

Nos bonnes intentions peuvent marginaliser et stigmatiser les personnes même que nous espérons soutenir. Les communautés et les familles sont souvent jugées passives et inconscientes de leur propre situation. Quand nous tentons d'offrir des ressources et des services, le rejet de nos meilleurs efforts peut être décourageant. De plus, ce qui est nécessaire est parfois incompatible avec les missions, les politiques et les procédures des organismes. Par exemple, le groupe de travail d'un conseil scolaire, mis sur pied pour traiter les questions de discrimination, a posé la question suivante : « Comment réagir à un élève de race noire qui fuit nos tentatives de l'impliquer dans le Mois de l'histoire des Noirs ou dans une partie de basketball, alors que c'est d'une salle calme et d'un tapis de prière qu'il a vraiment besoin? » (Samuel et autres, 2002, p. 4). Les services sont souvent offerts sans collaborer avec les personnes auxquelles nous les destinons. Leur participation est importante, autrement, les communautés et les familles se retrouvent avec « des résultats sans aucune utilité pour elles. » (Waring, 2009, p. 163)

Dans une discussion sur les enfants et les familles immigrées, Burman (2008) souligne un point important au sujet de *l'intervention avec* : « Comment pouvons-nous aider sans exiger de ceux que nous aidons une attitude de gratitude ou même qu'ils soient ou deviennent plus comme 'nous'? » (p. 142). « Devenir plus comme nous » peut souvent être problématique pour les familles de nouveaux arrivants. Le sentiment d'appartenir à une communauté et de compter pour elle peut être confondu avec « être identique à ». *L'intervention avec* nous impose de reconnaître les croyances, les besoins et les désirs de ces personnes et de ces familles que nos services soutiennent.

Construction sociale des croyances

Notre aptitude à *intervenir avec* est souvent contrecarrée par nos propres convictions sur les caractéristiques intrinsèques

de catégories de personnes. Par exemple, certains peuvent dire que les femmes sont plus émotives que les hommes à cause de différences hormonales d'origine biologique. De la même façon, dans les relations avec mon ami d'adolescence, j'étais persuadée de connaître le comportement « naturel » des pauvres. Les théoriciens sociaux ont souligné que des convictions de ce type sont souvent des constructions sociales, à savoir qu'elles ne sont pas enracinées dans quelque nécessité biologique, mais que, en fait, elles sont forgées par ce que nous voyons et entendons dans notre société. Une approche sociale constructiviste nous fait étudier les différences de représentation de groupes de personnes – les femmes, les hommes, les enfants, les personnes de race blanche et de race noire – dans les journaux et les livres que nous lisons, dans les programmes télévisés et les films que nous regardons et dans les conversations que nous entendons autour de nous dans notre vie de tous les jours.

Si, d'après la définition de notre construction sociale au sujet des familles qui ont immigré, elles sont naïves, leur niveau d'études est faible et elles ont « besoin d'aide », nous leur offrons des services et du soutien dans une position d'*intervention pour* (Moss et Petrie, 2002). Les constructions sociales peuvent faire croire qu'une certaine catégorie de personnes est « moins civilisée » ou « naïve », si une autre catégorie de personnes, par exemple celle des personnes au teint clair et de l'hémisphère occidental, est jugée supérieure ou plus cultivée que les autres. Il est possible de percevoir cette situation autrement, en considérant que des cultures différentes peuvent posséder des connaissances différentes. Il est logique d'offrir du soutien et des ressources aux personnes qui interagissent dans de nouveaux milieux culturels. Afin d'améliorer la prestation des services sociaux et d'améliorer l'efficacité de leurs résultats, il importe de réfléchir sur nos idées préconçues et de les contester.

La contestation de nos idées préconçues au sujet de groupes de personnes est compliquée par le fait que les constructions sociales peuvent s'opposer les unes aux autres. D'une part, les enfants peuvent être perçus comme têtus, échappant à tout contrôle, risquant de mal tourner sans les conseils et l'aide de la société (pensez à *Sa Majesté des mouches*, de William Golding). D'autre part, les enfants peuvent être définis comme des adultes incomplets, innocents et passifs, comme des ardoises vierges qui ont besoin d'être aimées et remplies de connaissances (p. ex., Moss et Petrie, 2002; Stasiulis, 2002). Les services que nous offrons aux enfants et nos attitudes à leur égard varient en fonction de notre construction de la notion « d'enfance ». Je ne sous-entends pas que l'une ou l'autre de ces constructions est complètement correcte ou complètement erronée. Les extrêmes sont utiles pour illustrer, mais ils sont rarement fidèles à la réalité.

L'intervention avec nous impose de reconnaître les croyances, les besoins et les désirs de ces personnes et de ces familles que nos services soutiennent.

Ces notions d'innocence, de naïveté et de passivité sont souvent appliquées non seulement aux enfants, mais aussi aux adultes ayant immigré récemment. Ces idées préconçues sont troublantes, puisque, en fait, les personnes qui cherchent à émigrer doivent posséder en principe un niveau d'études élevé pour pouvoir entrer au Canada. De plus, elles ont dû s'engager dans le processus d'immigration résolument et avec un grand esprit d'initiative pour le mener à bien. Les parents conçoivent souvent que l'immigration leur permettra d'améliorer la vie de leurs enfants. Dans le cas des populations de réfugiés, on estime que quatre à cinq pour cent de leurs membres ont été victimes de torture (Michultka, 2009). Les personnes qui ont vécu la guerre et ont été contraintes de se déplacer, qui ont subi des politiques qui restreignent les pratiques ou le nombre d'enfants par famille sont probablement moins naïves que moi. Il n'en reste cependant pas moins vrai que nos connaissances sont de types différents. Quand des notions d'absence d'expérience et de naïveté sont évoquées, il peut être utile de poser la question suivante : « Dans quel domaine? » Cette question pourra éviter l'application de constructions sociales à prétention universaliste à des groupes de personnes particuliers ou à toutes les facettes de la vie d'une personne.

Je ne prône pas un relativisme culturel extrême où tout équivaut à tout. Mais, comme Moss et Petrie (2006) le font remarquer pour les services aux enfants :

Les prestations publiques... ne sont pas, et ne pourront jamais être simplement un domaine technique, principalement axé sur l'efficacité de la prestation d'un service. L'évaluation — les jugements de valeur sont importants, mais, avant de construire un cadre de référence pour ces jugements, des questions essentielles se posent sur le sens et le but... la justice, la démocratie, le pouvoir et les relations, qui sont toutes inévitablement éthiques et politiques. (p. 165)

Le rôle de courtier culturel des enfants

Le courtage culturel est un domaine où nos constructions sociales peuvent jouer un rôle dans les services que nous offrons aux familles et aux enfants qui ont immigré. Le courtage culturel peut être défini comme l'interprétation, pas seulement de la langue, mais aussi des pratiques culturelles entre différents groupes. Dans les familles immigrées, c'est souvent un enfant ou un adolescent qui assume ce travail parce que la médiation entre les parents et la nouvelle culture lui est confiée. Les tâches de courtage se situent dans un continuum qui s'échelonne de la réponse aux appels téléphoniques à domicile à la traduction

de renseignements médicaux dans le cabinet du médecin, en passant par la lecture des étiquettes à l'épicerie. Les enfants et les adolescents ont signalé des effets à la fois positifs et négatifs pour le courtage culturel. Par exemple, une jeune fille a confié son exaltation quand elle a aidé ses grands-parents à voter. Par comparaison, la traduction d'un contenu délicat, dans le domaine juridique ou médical, peut être source de stress pour les jeunes (Jones et Trickett, 2005). La divergence des conclusions d'études sur les conséquences du rôle de courtier culturel pour les enfants ne signifie pas automatiquement que nous n'avons *pas encore* découvert « la vérité ». Les déclarations des enfants donnent plutôt à penser que le courtage possède des composantes positives (p. ex., sentiment d'efficacité) et des composantes négatives (p. ex., sentiment de fardeau) (Wu et Kim, 2009).

Certains actes de courtage culturel peuvent contredire la construction de l'enfance selon laquelle cette période de la vie est libre de responsabilités *d'adulte* et selon laquelle, réciproquement, les parents sont les protecteurs de l'innocence enfantine. Si cette opinion est la nôtre, dans certains cas, le courtage culturel peut être perçu comme l'adultification des enfants ou comme le renversement des rôles du parent et de l'enfant. Quelle est notre opinion sur l'adéquation de ce rôle pour les enfants? Notre réponse à cette question est susceptible de varier, suivant notre conception du travail approprié pour les enfants. En vérité, la définition du travail approprié varie suivant les cultures, les classes sociales et le genre. D'après l'estimation de l'UNICEF (2009), 150 millions d'enfants de 5 à 14 ans travaillent de façon excessive, à savoir, selon sa définition, consacrent plus de 28 heures par semaine à une activité économique ou à des tâches domestiques. D'après ces données, de nombreux autres enfants doivent travailler pendant moins d'heures, pour contribuer activement à la vie de leur famille. Par exemple, les enfants effectuent des tâches à leur domicile, jouent avec leurs frères et leur sœurs plus jeunes et les supervisent, nourrissent les animaux familiers, mettent les vêtements au lavage et magasinent à l'épicerie avec un parent. La contribution active au ménage et l'acceptation de responsabilités de plus en plus lourdes avec l'âge sont des comportements souvent positifs (Love et Buriel, 2007). Dans ces conditions, les enfants signalent se sentir fiers, efficaces et utiles. Les témoignages négatifs révèlent que les enfants se sentent honteux, ont l'impression de subir un fardeau et éprouvent de la gêne (Wu et Kim, 2009). Tout comme le courtage culturel, une contribution active au ménage peut être une expérience positive et négative qui peut simultanément inspirer des sentiments négatifs et positifs aux enfants.

Effets du courtage culturel

Les mondes des enfants ne sont pas dépourvus de racisme ni de discrimination, à l'image de ceux des adultes. Dans une étude, les entrevues avec des adolescents ont donné à penser que la discrimination est un facteur dans les conséquences négatives du courtage culturel (Oznobishin et Kurman, 2009), quand ils sont confrontés à des constructions sociales selon lesquelles les familles d'immigrants récents sont tenues de s'assimiler. Ils peuvent parfois avoir affaire à des personnes qui ne jugent pas convenable qu'un enfant joue le rôle de courtier social ou s'exprime en public dans une langue « étrangère ». Le stress négatif ressenti par ces enfants n'est pas lié au courtage culturel lui-même, mais plutôt à la discrimination. Dans ce cas,

si notre construction sociale nous donne à penser que cette famille impose un fardeau injuste à ses enfants, nous en concluons que les parents doivent changer de comportement. Nous ne lutterons pas contre la discrimination systémique, ni ne la contesterons dans la communauté au sens large et nous ferons porter aux parents la responsabilité de devenir plus comme *nous*.

Les conséquences négatives associées au courtage culturel ne sont pas toujours le fruit de la discrimination. La recherche démontre une autre raison pour laquelle les enfants signalent les effets négatifs de cette activité : elle leur prend du temps au détriment d'autres activités, comme les devoirs scolaires ou les relations sociales avec leurs pairs (Oznobishin et Kurman, 2009). Une nouvelle fois, ce n'est pas le courtage en lui-même qui pose problème.

Le soutien familial semble protéger les enfants du stress négatif associé au courtage culturel (p. ex., Wu et Kim, 2009). Il est important que nous soutenions les familles pour les tâches de courtage culturel à strictement parler, surtout si elles le jugent utile. En revanche, il est possible que le soutien psychosocial de l'adolescent s'avère être notre meilleure intervention ou, par exemple, « l'incitation des parents à soutenir l'enfant et à reconnaître son rôle au sein de la famille » (Oznobishin et Kurman, 2009, p. 413). De plus, la littérature donne à penser que l'activité de courtage culturel diminue au fil du temps, proportionnellement à l'ancienneté de l'arrivée des familles dans leur nouveau pays. De tels changements seraient un indicateur important pour évaluer des effets.

Pendant ma carrière, je me suis employée à réduire la discrimination et l'oppression, mais les constructions sociales peuvent être solides et il n'est pas facile de nous écarter de notre socialisation. Quand je songeais au courtage culturel, c'était un phénomène qui se produisait ici et là et qui concernait d'autres personnes, comme les familles d'immigrants récents.

La réflexion critique, l'analyse de nos convictions sous-jacentes à nos interactions et à notre travail, est une composante importante du travail auprès des adultes.

Il semble, en effet, que la littérature étudie normalement le courtage culturel en se limitant aux familles immigrées (p. ex., Love et Buriel, 2007; Jones et Trickett, 2005; Ozonobishin et Kurman, 2009; Wu et Kim, 2009). C'est à ce moment-là que j'ai pris conscience que j'étais en train d'appliquer un stéréotype. Je refusais de voir que je plaçais un fardeau sur les épaules de mon enfant, quand, en fait, mon fils joue le rôle de courtier culturel pour moi, notamment en matière de jeux vidéo. Oui, il existe des différences et des contraintes plus fortes dans le courtage culturel pour les familles qui sont arrivées dans un milieu culturel différent. Il existe également des faits probants qui démontrent des conséquences positives du courtage culturel ou du renversement des rôles dans l'ensemble des familles, pas seulement au sein des familles immigrées (Herrer et Maysel¹, cités dans Ozonobishin et Kurman, 2009).

Je n'ai pas seulement cru que le courtage culturel ne se produisait que dans les familles immigrées. J'ai également compris que je parlais du principe que le stress qui y était associé était réservé au courtier culturel. Mon fils et son père (qui parlent français et anglais) me disent que c'est parfois véritablement stressant pour eux de jouer le rôle de courtier pour moi (locutrice anglophone monolingue). Dans le même ordre d'idées, les propos d'une jeune participante à une recherche dont Ozonobishin et Kurman (2009) ont rédigé le compte rendu m'ont frappée. Cette fille y exprimait la gêne qu'elle ressentait devant l'incapacité de sa mère à fonctionner « comme une adulte » dans certaines situations. Je peux me mettre à la place de cette mère. Il m'arrive d'être très gênée et ennuyée de ne pas pouvoir fonctionner dans des contextes francophones. Cela peut être un handicap et me donner un sentiment d'inadaptation pour l'adulte que je suis. Je pense que c'est rendre un mauvais service aux parents que de croire qu'ils ne ressentent pas non plus un certain malaise par rapport au courtage culturel. Ils s'efforcent aussi peut-être de résoudre les tensions de leur vie. Nous pourrions être plus utiles si nous travaillons dans la position de *l'intervention avec*, pour aider les familles à atténuer les effets éventuels du courtage culturel.

L'intervention avec repose sur la réflexion critique

Notre capacité d'*intervenir avec*, de soutenir en offrant des services et des ressources peut être améliorée en analysant nos constructions sociales de groupes de personnes ou, en d'autres termes, les idées préconçues que nous trouvons naturelles. La réflexion critique, l'analyse de nos convictions sous-jacentes à nos interactions et à notre travail, est une composante importante du travail auprès des adultes (Brookfield, 1995; Freire, 2006). Un travail d'analyse de ce type rend plus probable la réussite de notre réponse aux besoins, aux souhaits et aux

désirs des familles qui viennent faire la connaissance de collectivités canadiennes particulières et y vivre. C'est ainsi que nos meilleures intentions et nos pratiques exemplaires éviteront de faire subir de la discrimination aux personnes même que nous espérons soutenir et de les marginaliser.

Lianne Fisher achève actuellement sa maîtrise en études de l'enfant et de l'adolescent à l'Université Brock et est titulaire d'un diplôme spécialisé en psychologie de l'Université Simon Fraser. Elle a été la coauteure de publications et a présenté des exposés pendant des conférences sur les thèmes de l'acculturation critique et du développement de l'enfant. Ses centres d'intérêt théoriques et ses thèmes de recherche sont les approches dialogiques et socioculturelles de la socialisation parent-enfant, l'antioppression, les questions de diversité dans l'éducation et le maternage.

Références

- BURMAN, E. *Developments: Child, image, nation*, Canada, Routledge, 2008.
- BROOKFIELD, S. *Becoming a critically reflective teacher*, San Francisco, John Wiley et Sons, 1995.
- FREIRE, P. *Pedagogy of the oppressed*, New York, Continuum International Publishing, 2006.
- JONES, C. J. et TRICKETT, E. J. « Immigrant adolescents behaving as culture brokers: A study of families from the former Soviet Union », *The Journal of Social Psychology*, 2005, vol. 145, n° 4, p. 405-427.
- LOVE, J. A. et BURIEL, R. « Language brokering, autonomy, parent-child bonding, biculturalism, and depression: A study of Mexican American adolescents from immigrant families », *Hispanic Journal of Behavioral Sciences*, 2007, vol. 29, n° 4, p. 472-491.
- MOSS, P. et PETRIE. *From Children's services to children's spaces: Public policy, children and childhood*, Canada, Routledge Falmer, 2006.
- MICHULTKA, D. « Mental health issues in new immigrant communities », dans F. CHANG-MUY et C. P. CONGRESS (coord.), *Social Work with immigrants and refugees: Legal issues, clinical skills and advocacy*, New York, Springer, 2009.
- OZONOBISHIN, O. et KURMAN, J. « Parent-child role reversal and psychological adjustment among immigrant youth in Israel », *Journal of Family Psychology*, 2009, vol. 23, n° 3, p. 405-415.
- SAMUEL, M. et LISSUES COMMITTEE WRITING & DEVELOPMENT TEAM. (2002). « Manifesting encouraging and respectful environments and the future we want », *Issue Paper n° 1 – Intersectionality: The future we want*, Issue papers on the ISMs, School Services and Staff Development, Peel District School Board, automne 2002.
- STASIULIS, D. « The active child citizen: Lessons from Canadian Policy and the Children's Movement », *Citizenship Studies*, 2002, vol. 6, n° 4, p. 507-538.
- TURIEL, E. « Resistance and subversion in everyday life », dans L. NUCCI (coord.) *Conflict, contradiction, and contrarian elements in moral development and education*, p. 3-20, Mahway, New Jersey, Lawrence Erlbaum, 2005.
- WARING, M. *I way to C the world: Writings 1984-2006*, Canada, University of Toronto Press, 2009.
- WU, N. H. et KIM, Y. S. « Chinese American adolescents' perceptions of the language brokering experience as a sense of burden and sense of efficacy », *Journal of Youth and Adolescence*, 2009, n° 38, p. 703-718.

1. Le compte rendu de ce travail de recherche est rédigé en hébreu et je me fie avec reconnaissance à sa traduction par Ozonobishin et Kurman.

Nos préjugés culturels acquis

Quel est mon préjugé culturel?

En se familiarisant avec une culture, on acquiert des préjugés (et c'est normal!)

À analyser profondément nos réactions ou nos comportements acquis, nous constatons que nos conditionnements trouvent leur source dans des valeurs culturelles. Nous apprenons à être humain d'une façon particulière à l'intérieur d'un ensemble particulier de valeurs culturelles.

Pour comprendre ce concept d'ensemble de valeurs culturelles, imaginons un tiroir classeur qui contient un certain nombre de dossiers, chacun faisant partie d'une catégorie établie. Ce tiroir classeur (notre système de valeurs) nous permet d'organiser et de catégoriser les expériences et l'information. Si une chose n'entre pas dans l'une de ces catégories, nous avons tendance à l'éliminer sommairement.

Il importe de comprendre que le système de valeurs qui sous-tend nos réactions ou comportements acquis est relativement restreint, compte tenu de la vaste gamme de réponses qui peuvent être observées dans les cultures du monde entier.

Nos valeurs nous sont inculquées dès la naissance. D'une certaine façon, nos valeurs sont nos préjugés. Le préjugé est inhérent à la condition humaine. Tout être humain « sain d'esprit » est prédisposé à avoir une préférence automatique pour certains styles vestimentaires, certaines valeurs politiques, certains aliments, etc.

Ai-je des préjugés?

Nous pourrions décrire le préjugé comme un « jugement anticipé ». Notre tendance à appliquer automatiquement des préjugés et des stéréotypes appris à toute chose et à toute personne présentes dans notre environnement est le mécanisme par lequel nous traitons soigneusement l'information. Le préjugé est un fait inéluctable de la condition humaine.

L'être humain apprend à distinguer le bien du mal, le vrai du faux, le bon du mauvais, le bon goût du mauvais goût, la sécurité du danger – tout cela en conformité avec les valeurs de sa propre culture. Nous avons besoin de notre système de valeurs, de notre capacité de préjuger pour pouvoir vivre dans notre culture d'une manière rationnelle. Une personne qui n'exerce pas sa faculté de « préjuger » en étant incapable de distinguer le bien du mal, le bon du mauvais, etc., pourrait être considéré anormal.

Nos préjugés ou « jugements anticipés » ne sont ni positifs, ni négatifs; ils sont simplement un fait inévitable de notre existence.

Ce qui devient positif ou négatif, c'est notre façon d'utiliser nos préjugés ou stéréotypes dans nos rapports avec les autres.

Tiré de *Une Boîte à outils pleine d'idées pour les petits centres : Attirer, accueillir et garder les immigrants dans votre collectivité*, publiée en 2007 par la *Inter-Cultural Association of Greater Victoria* et reproduite avec sa permission. La publication de 88 pages, ainsi que dix documents d'appui comme celle reproduite ici, peuvent être téléchargés à partir du site www.icavictoria.org/community/toolbox-ideas-0.

La phase 2 du projet *Bienvenue chez vous* de FRP Canada

Résumé d'un rapport portant sur les leçons apprises

Introduction

Le projet *Bienvenue chez vous*, mené par l'Association canadienne des programmes de ressources pour la famille entre 2007 et 2010, a connu deux phases. Dans le but de compléter la Trousse de ressources *Bienvenue chez vous* élaborée lors de la phase 1 du projet, la phase 2 a porté sur les façons de créer des organismes communautaires de soutien à la famille plus accueillants à l'égard des familles immigrantes. Des extraits du rapport sur la phase 2, intitulé *Autres leçons apprises*, sont présentés ici. Le rapport rassemble les réponses à un sondage en ligne mené auprès des membres de FRP Canada et les renseignements provenant de six groupes de discussion tenus dans trois régions du Canada avec la participation des familles immigrantes ainsi que celle des intervenants. Le rapport au complet est publié sur le site www.bienvenuechezvous.ca.

Sondage en ligne mené auprès des membres de FRP Canada

Dans le cadre de la phase 2 du projet *Bienvenue chez vous*, FRP Canada a mené un sondage en ligne auprès de ses membres afin de recueillir des données sur les pratiques ayant cours actuellement dans le domaine des services aux familles d'immigrants et de réfugiés ainsi que des renseignements sur les besoins des intervenants en matière de ressources et de formation. En novembre 2008, tous les organismes membres de FRP Canada ont reçu un hyperlien vers un sondage élaboré au moyen d'un logiciel de sondage en ligne. Ce sondage était constitué de questions à choix multiples permettant l'ajout de commentaires et de suggestions. FRP Canada s'est assurée de préserver l'anonymat des répondants afin de recueillir des commentaires francs. Cent quatre organismes ont répondu au sondage.

Environ 58 % des répondants au sondage de FRP Canada auprès de ses membres ont déclaré qu'un grand nombre de

familles d'immigrants ou de réfugiés se sont établies dans leur collectivité au cours des dix dernières années. Vingt pour cent des répondants ont indiqué que plus des trois quarts des familles qui fréquentent leur organisme sont des familles d'immigrants ou de réfugiés qui sont arrivées au Canada depuis moins de dix ans. En contrepartie, près du tiers des répondants ont déclaré que moins de 10 % des participants à leurs programmes font partie de cette catégorie. Ces proportions témoignent du fait que l'immigration au Canada est concentrée dans certaines collectivités et n'est pas répartie également à l'échelle du pays.

Les répondants au sondage ont indiqué que les familles d'immigrants et de réfugiés qu'ils soutiennent parlent une grande variété de langues. Un organisme a souligné que plus de 100 langues différentes sont parlées par les clients de son organisme-cadre. Les cinq langues (autres que le français et l'anglais) qui reviennent le plus souvent dans les réponses au sondage sont l'espagnol, le chinois, l'arabe, le farsi (persan) et le punjabi.

On a par ailleurs demandé aux répondants d'énumérer les programmes et les services auxquels les familles de nouveaux immigrants ou réfugiés ont recours le plus souvent. Les programmes et les services utilisés le plus fréquemment sont les services d'information et d'aiguillage communautaire, les programmes d'éducation parentale, les services de garde d'enfants et d'aiguillage vers de tels services, et les occasions de bénévolat.

Les réponses au sondage auprès des membres démontrent clairement que l'immigration au Canada a lieu tout autant dans les grandes villes que dans les petites collectivités à l'échelle du pays. Les organismes communautaires, y compris les organismes de soutien à la famille, doivent faire face au défi de répondre aux besoins des familles de nouveaux immigrants et d'offrir des programmes et des services qui favorisent l'intégration des nouveaux arrivants aux collectivités canadiennes.

Groupes de discussion organisés par FRP Canada

De septembre à décembre 2008, six groupes de discussion ont été menés. L'équipe de FRP Canada, de concert avec le *CHANCES Family Centre* à Charlottetown, a mené deux groupes de discussion, l'un formé avec des familles immigrantes (14 participants) et l'autre formé avec des intervenants œuvrant auprès des familles immigrantes (15 participants). À North Vancouver, l'équipe du projet a collaboré avec la *North Shore Neighbourhood House* pour former encore deux groupes de discussion : l'un visant des parents immigrants (25 participants) et l'autre pour des intervenants œuvrant auprès des familles immigrantes (23 participants). De la même manière, à Ottawa deux groupes de discussion ont été organisés en étroite collaboration avec les Services pour femmes immigrantes d'Ottawa; le groupe pour les familles comptait 12 participants et celui pour les intervenants, 19 participants.

Grâce à une combinaison de techniques, telles que des questionnaires, des activités de groupe et des discussions libres, les animateurs des groupes de discussion ont créé un cadre ouvert et rassurant, propice aux échanges entourant trois grands thèmes : les sentiments, l'établissement de liens au sein de la communauté et les besoins en matière de programmes et de formation.

Lorsqu'on demande aux familles de nouveaux arrivants ce qui fait en sorte qu'elles se sentent les bienvenues dans une collectivité, elles mentionnent spécifiquement l'ouverture à la diversité culturelle, qui se manifeste notamment par l'attitude des membres du personnel et par l'affichage d'images dépeignant des personnes de différentes origines. Les familles de nouveaux arrivants apprécient également un accès rapide à des services de garde à l'enfance et à des programmes liés à l'obtention d'un emploi. Elles se sentent aussi les bienvenues lorsqu'elles ont accès à des services d'interprète et à des renseignements publiés dans la langue qu'elles parlent à la maison.

Les membres des groupes de discussion formés de familles de nouveaux immigrants ont indiqué que les difficultés et les besoins liés au fait d'être une famille de nouveaux immigrants dans la collectivité sont les suivants :

- la disponibilité et les coûts des services de garde d'enfants
- la difficulté à comprendre les besoins des jeunes enfants
- l'accablement
- le manque d'accès à l'information
- l'absence de guide clair écrit à l'intention des familles de nouveaux immigrants
- l'absence d'appui de la famille élargie
- les barrières linguistiques et les obstacles à la communication
- l'obtention d'un emploi et l'incertitude quant à l'avenir

Les intervenants œuvrant auprès des familles immigrantes qui ont participé aux groupes de discussion ont fait état des défis suivants :

- l'accès aux services d'interprétation et de traduction
- l'incapacité d'offrir des services la fin de semaine
- l'incapacité de rejoindre les familles de nouveaux immigrants
- le manque de partenariats communautaires
- le manque d'information
- le manque de documentation simple
- le manque d'espace et de financement

Il est intéressant de noter la corrélation entre les difficultés mentionnées par les familles immigrantes et celles soulignées par les intervenants travaillant auprès des familles immigrantes. Le manque d'information, de ressources claires et simples et d'espace ainsi que les barrières linguistiques et les obstacles à la communication représentent des difficultés communes. On a également demandé aux groupes de discussion d'élaborer un « plan d'accueil ». Chose intéressante, cet exercice a révélé que ce que les familles disent vouloir correspond à ce que les intervenants estiment nécessaire pour créer des collectivités accueillantes. Les éléments clés seraient un accès à de l'information, à des services de formation, à des services de soutien, à des services de traduction et à des programmes de mentorat ainsi qu'un milieu physique célébrant la diversité culturelle.

Conclusion

Les renseignements recueillis à l'aide des groupes de discussion et du sondage auprès des membres représentent des données précieuses pour les intervenants en soutien familial qui œuvrent auprès des familles de nouveaux immigrants. Ces renseignements peuvent servir à des fins de programmation ou comme base pour élaborer des solutions visant à surmonter les barrières et les difficultés recensées.

Bien qu'il reste beaucoup à faire pour créer des collectivités accueillantes, il ne fait aucun doute que les organismes communautaires de soutien à la famille s'efforcent de répondre aux besoins des familles immigrantes au moyen de programmes et de services diversifiés qui sont à la fois représentatifs des collectivités qu'ils soutiennent et adaptés aux besoins de celles-ci. Les organismes communautaires de soutien à la famille continuent de miser sur les forces des familles et de créer des espaces accueillants où les familles ont l'occasion de s'entraider et de participer activement à la vie communautaire.

Cet article présente des extraits tirés de *Autres leçons apprises concernant l'accueil des familles de nouveaux arrivants dans des organismes communautaires de soutien à la famille*, publié en 2009 par l'Association canadienne des programmes de ressources pour la famille (FRP Canada). Il s'agit du rapport portant sur la phase 2 de son projet *Bienvenue chez vous*. Écrit par Ratna Nadkarni, Kim Hetherington et Magdalene Cooman-Maxwell, ce livret est disponible auprès de FRP Canada et peut également être téléchargé à partir du site www.bienvenuechezvous.ca.

Réflexion sur les questions de traduction et d'interprétation

Betsy Mann

▼ Résumé

Les organismes communautaires sont de plus en plus sollicités pour offrir des services à des familles de nouveaux arrivants qui s'expriment dans une grande variété de langues. Les intervenants et les administrateurs peuvent avoir à gérer des questions de traduction (langue écrite) et d'interprétation (langue parlée) auxquelles ils ne sont pas préparés. S'appuyant sur son expérience d'éducatrice familiale et de réviseuse chez FRP Canada, Betsy Mann expose certaines de ces questions et propose des façons de minimiser le risque d'erreurs de communication. La transposition d'une langue à l'autre est plus compliquée que les simples exercices de traduction d'un cours de langue à l'école secondaire le laissent penser. Dès qu'on dépasse la complexité de quelques phrases, on devrait faire appel aux services d'une traductrice ou d'un traducteur qualifié. Certains aspects de cette tâche doivent faire l'objet d'une discussion préalable : le niveau de langue et le ton à employer, qui devraient être identiques à ceux du texte d'origine; les variantes régionales ou les dialectes éventuels de la langue; les nuances contextuelles, qui devraient refléter des concepts compatibles avec les valeurs du soutien à la famille et l'adéquation des références culturelles. Pour l'assurance de la qualité, il est recommandé de faire réviser le texte par un deuxième professionnel de la traduction, ainsi que par un membre de la communauté connaissant les pratiques du soutien à la famille. L'ampleur de cette révision dépendra de l'importance et de la durée d'utilisation prévue du document en question. Il est important de prévoir le temps nécessaire à la production d'une bonne traduction. En plus de toutes ces questions relatives à la traduction écrite, l'interprétation orale soulève des problèmes à cause de sa nature immédiate et de la probabilité que l'interprète soit un bénévole ou un membre de la famille. Des doutes peuvent se manifester sur l'exactitude de l'interprétation, à cause du manque de temps pour vérifier ou réviser le choix des mots; sur la fidélité de l'interprétation aux intentions de la personne qui parle, sans filtre ni ajout de la part de l'interprète; sur l'influence d'une éventuelle relation avec l'interprète, qu'elle soit personnelle ou qu'elle soit le fruit de facteurs culturels comme le sexe, la classe sociale, le groupe ethnique, etc.; sur les questions de confidentialité en présence d'un tiers (l'interprète) et sur la responsabilité si l'interprète n'est pas membre d'une association professionnelle. Aucune solution simple ne permet d'éliminer complètement ces obstacles à la qualité de la communication entre des intervenants et des nouveaux arrivants qui ne s'expriment pas dans la même langue. Il reste que la prise de conscience de ces pièges est la première étape de l'élaboration de normes de bonne pratique et de l'amélioration de la communication mutuelle.

Étant donné la réalité de l'immigration au Canada depuis trente ans, de nombreux organismes communautaires sont maintenant sollicités pour répondre aux besoins de participants s'exprimant dans un grand éventail de langues. Afin d'y parvenir, ils tentent d'offrir des services ou, au moins, des documents dans la langue des familles qui entrent en relation avec eux. Si aucun membre de leur personnel ne s'exprime dans cette langue, la supervision de la traduction et de l'interprétation incombe souvent à l'improviste aux administrateurs et aux directeurs de programme¹. Ils sont rarement préparés aux complications de ce travail. Dans cet article, nous présenterons plusieurs des problèmes langagiers rencontrés par les organismes communautaires qui travaillent auprès des familles de nouveaux arrivants qui ne parlent ni le français, ni l'anglais. Nous proposerons également plusieurs façons de traiter ces problèmes afin de minimiser les risques d'erreurs de communication qui peuvent être source de difficultés². C'est, finalement, la sensibilisation aux embûches et le soin apporté au processus dans les détails qui produiront les meilleurs résultats, à la fois pour les intervenants et pour les familles auxquelles ils offrent leurs services.

Plus compliqué qu'à première vue

La seule fois où vous avez dû réfléchir pour vous exprimer dans une autre langue a peut-être été quand vous faisiez un devoir pour un cours d'école secondaire. Si c'est le cas, vous pensez probablement que la traduction et l'interprétation sont plutôt simples. À l'époque, il vous suffisait de regarder le dictionnaire à la fin du manuel pour faire l'exercice. Ensuite, vous deviez peut-être modifier le temps et le cas grammatical pour faire correspondre votre phrase à la phrase originale. Personne ne vous a jamais posé la question « Est-ce que c'est comme cela qu'une personne dont c'est la langue maternelle exprimerait la même idée? » ou « Si je disais cela à une telle personne, que comprendrait-elle et que penserait-elle de moi? » Dans la réalité, ce sont des questions clés qui rendent le processus de traduction et d'interprétation considérablement plus compliqué que ceux de votre cours de langue à l'école secondaire.

Si votre expérience du passage d'une langue à l'autre est plus récente et concrète, vous savez que toutes sortes d'obstacles à la clarté de la communication peuvent surgir entre des personnes qui parlent différentes langues. Certains de ces obstacles (et leurs solutions) s'appliquent à la fois à la traduction écrite et à l'interprétation orale. Nous commencerons par traiter les difficultés de la production de documents dans différentes langues,

puis les problèmes particuliers de l'interprétation orale dans les relations avec les familles.

Qui est qualifié pour traduire?

Le fait de s'exprimer dans plusieurs langues ne fait pas de quelqu'un bon traducteur, pas plus que la possession d'un permis de conduire valide ne fait de quelqu'un un moniteur d'auto-école compétent. Les gens étudient pendant des années pour exprimer les idées d'un document dans une autre langue. Ils s'efforcent de ne pas trahir l'intention originale de l'auteur ni de s'exprimer de façon guidée aux oreilles d'une personne dont c'est la langue maternelle. Ils apprennent à éviter les pièges courants de la traduction. Nous avons tous ri en lisant les instructions qui accompagnent les appareils ménagers d'importation; nous comprenons leur sens (parfois), mais nous les rédigerions différemment. Ce sont des exemples

La traduction est une activité qui repose sur la communication écrite. Le traducteur agit comme un porte-parole entre des locuteurs de langues et de cultures différentes. Dans l'exercice de sa profession, le traducteur transpose le contenu d'un texte d'une langue à une autre, en veillant à rester fidèle au message et au sens du texte en question. Dans son travail, il tient également compte du type de texte à traduire, du public à qui il est destiné ou du degré de spécialisation du texte. Le traducteur possède non seulement une très bonne connaissance de la langue du texte à traduire, mais aussi une excellente connaissance de la langue vers laquelle il traduit, idéalement sa langue maternelle. Enfin, il possède des aptitudes en rédaction, en recherche, ainsi que des connaissances dans des domaines spécialisés.

Certains traducteurs sont généralistes, d'autres sont spécialisés. Certains traducteurs exercent leur profession à titre de salariés pour des organismes ou des entreprises, d'autres travaillent à leur compte. Dans l'exercice de sa profession, le traducteur agréé respecte le code de déontologie de l'organisme dont il est membre.

L'interprétation est une activité qui repose sur la communication orale. L'interprète facilite la communication orale entre des personnes de langues et de cultures différentes.

— définitions tirées du site Internet de l'Association des traducteurs, terminologues et interprètes du Manitoba, www.atim.mb.ca/fr/lesprofessions.htm.

1. Le terme « d'interprétation » s'applique, en règle générale, à la langue parlée et celui de « traduction » à la langue écrite.
2. Certains des conseils de cet article sont tirés de l'expérience des coordonnatrices du projet *Bienvenue chez vous* de FRP Canada. Dans le cadre de ce projet, plusieurs documents destinés aux familles avec enfants ont été traduits dans 14 langues. De nombreux traducteurs et réviseurs communautaires ont contribué à ces travaux pour garantir la qualité et l'utilité des produits finis.

extrêmes des résultats d'une traduction réalisée sans comprendre véritablement les exigences de ce travail. Peut-être que certaines des traductions qui ont été le fruit de vos devoirs pendant l'école secondaire auraient bien fait rire quelqu'un qui parlait vraiment la langue!

Pour tout ce qui est plus compliqué que des panneaux qui indiquent la direction des toilettes ou « Interdit de fumer », il est nécessaire que vous rémunériez les services de traduction professionnels. Enfin, et c'est peut-être le plus important, demandez des recommandations et des échantillons de travaux précédents, au thème et au ton comparables à ce que vous voulez faire traduire. Si vous êtes très chanceux, vous pourrez trouver une professionnelle ou un professionnel prêt à travailler bénévolement pour vous. Vous devrez quand même vous assurer que cette personne est qualifiée pour réaliser le travail de traduction que vous lui confiez.

Niveau de langue

Quand vous rédigez des documents en français pour les participants à vos programmes, vous vous exprimez probablement de façon conviviale et dans le style de la conversation. Les traducteurs habitués à des documents théoriques et officiels dans leur travail peuvent éprouver de la difficulté à adapter leur niveau de langue à un style convenant aux enfants et aux familles. Ils peuvent trouver qu'un style informel est « non professionnel » et retirerai de la valeur à leur travail.

Vous devrez parler de ces questions avec la personne qui fait la traduction pour vous. Expliquez-lui clairement que vous souhaitez un ton et un niveau de langue faciles à lire pour un large public et qui le mettra à l'aise. Votre traductrice ou votre traducteur possédera sans doute un vocabulaire étendu et un style élégant, mais demandez-lui d'adopter votre ton. Dites avec insistance que vous ne voulez pas chasser des participants en les intimidant avec un langage érudit. Vous souhaitez par-dessus tout que vos documents soient faciles à comprendre pour tous les participants. Si vous faites l'effort de rédiger dans un style clair et simple, votre traductrice ou votre traducteur devrait être capable de reproduire votre niveau de langue et pas seulement de traduire les mots.

Variantes de la même langue

Le dialecte ou la variante de la langue de vos participants présente une difficulté supplémentaire pour les traducteurs.

Le site Internet de la Corporation des traducteurs, terminologues et interprètes du Nouveau-Brunswick répertorie des liens aux regroupements provinciaux, nationaux et internationaux de professionnels de la traduction et de l'interprétation. www.ctinb.nb.ca/francais/autres_associations.php.

Le vocabulaire et le style peuvent être différents. Le portugais brésilien n'est pas celui qui se parle au Portugal. Certaines langues présentent d'importantes variantes d'une région à l'autre d'un même pays.

Vous viendrez en aide à la personne qui traduit votre document en vous renseignant sur la variante de la langue dans laquelle vos participants s'expriment. C'est une question qui peut être compliquée dans certains cas. Par exemple, des personnes s'exprimant dans des variantes de l'arabe pourraient faire partie de vos participants. Si c'est le cas, votre traductrice ou votre traducteur devrait adopter un arabe standard, compréhensible par des personnes originaires de plusieurs pays de langue arabe. Vous risquez de devoir sacrifier votre ton informel dans une certaine mesure au profit de la compréhension commune de vos documents.

Les variantes de certaines langues indiquent non seulement la région d'origine des personnes qui les parlent, mais aussi leur classe sociale et leur niveau d'études. Nous pourrions penser que deux familles ont des expériences semblables parce qu'elles viennent du même pays et qu'à nos oreilles, elles s'expriment dans la même langue. Les familles elles-mêmes, par contre, accordent peut-être plus d'importance aux différences de classe qui les séparent. Ces différences de classe et de niveau d'études se manifestent souvent dans le niveau de langue employé. Un professionnel de la traduction emploiera vraisemblablement le niveau de langue de la classe sociale supérieure. Il est important de connaître l'existence de ces différences ainsi que leur influence possible sur l'interprétation des documents par vos participants.

Connaissance du contexte

Contrairement à ces exercices de traduction de votre cours de langue de l'école secondaire, tous les documents que votre organisme souhaite faire traduire tirent leur sens d'un contexte

Nous pourrions penser que deux familles ont des expériences semblables parce qu'elles viennent du même pays... Les familles elles-mêmes, par contre, accordent peut-être plus d'importance aux différences de classe qui les séparent.

particulier. De nombreuses idées peuvent contribuer à former ce contexte; elles ne sont probablement pas exprimées en toutes lettres dans le document en question, mais elles sont cruciales pour en comprendre le sens. Il peut être nécessaire de choisir entre de nombreux mots dans l'autre langue pour traduire un seul mot français de votre document. Afin de pouvoir choisir le bon mot qui exprime toutes les nuances de l'original, il faut avoir une certaine connaissance du contexte. Par exemple, l'idée de « discipline » peut être exprimée par différents termes, suivant que le contexte est militaire ou familial. Si le choix de la traductrice ou du traducteur est erroné, vos conseils sur la supervision du comportement des enfants en famille pourront donner l'impression que vous attendez des parents qu'ils imposent une discipline militaire.

Vous chercherez de préférence une personne qui comprend la nature et les nuances de votre travail auprès des familles. Si le risque d'erreur d'interprétation vous inquiète, prenez le temps de présenter les principes sous-jacents à votre document à la traductrice ou au traducteur. Cette explication lui simplifiera le travail et augmentera l'utilité du produit fini. Si vous avez déjà fait traduire des documents similaires, fournissez-lui la liste de termes équivalents que vous avez déjà approuvés. Il est également souhaitable de faire lire le travail de traduction à une réviseuse ou à un réviseur communautaire, comme cela est expliqué ci-dessous.

Connaissance de la culture

Il est important que les traducteurs connaissent bien la culture des participants dans la langue desquels ils traduisent vos documents. Si nous reprenons l'exemple de la « discipline », le mot employé le plus couramment pour traduire ce terme dans une culture particulière peut sous-entendre automatiquement un châtimement corporel. Il sera peut-être nécessaire d'adapter le texte de la traduction pour indiquer clairement le sens que vous entendez lui donner.

De plus, certaines pratiques et certains objets courants au Canada peuvent être mal connus des nouveaux arrivants et exiger des explications complémentaires ou une adaptation. Par exemple, au Canada, les ingrédients des recettes sont souvent mesurés en cuillerées à thé et en tasses, ce qui est source de confusion pour les personnes habituées aux unités de mesure métriques. Votre traductrice ou votre traducteur devra les convertir. Si vous décrivez un bricolage à base de bâtonnets de sucette glacée à une personne dont la langue ne comporte aucun terme équivalent, il faudra peut-être ajouter une définition ou une illustration. Une autre solution consiste à inclure le mot français entre crochets, puisque de nombreuses personnes empruntent simplement les mots qui servent à désigner des objets pour lesquelles leur propre langue ne possède pas de mot. Un dessin serait également utile si vous parlez d'un nounours, qui n'est pas un jouet courant

dans tous les pays, encore qu'il ne faut pas longtemps à un parent pour comprendre la place de ces jouets dans la culture infantine au Canada.

Les élèves d'école secondaire et les outils de traduction en ligne traduisent mot à mot, en substituant un mot de la deuxième langue au mot d'origine. Les traducteurs qualifiés mettent à profit leur connaissance des références culturelles du public ciblé afin de rendre l'idée sous-jacente de l'auteur. Quand vous choisissez la personne qui fera votre traduction, renseignez-vous sur sa connaissance de la culture des familles de nouveaux arrivants qui font appel à vos services. Sur ce sujet, on peut mentionner ici un domaine particulier. De nombreux documents réalisés par les organismes de soutien à la famille font référence à des éléments de la culture infantine. Des feuillets d'information sur l'acquisition du langage et la littératie de la petite enfance peuvent très bien inciter les parents à chanter des chansons et à jouer à des jeux de doigts avec leurs enfants. N'oubliez surtout pas de dire aux traducteurs que vous ne voulez pas de traduction littérale d'éléments de cette nature; ces mots ne devraient d'ailleurs pas intervenir dans le décompte des mots aux fins du calcul du montant de la facture. Si la traductrice ou le traducteur connaît une chanson ou un jeu équivalent, elle ou il peut le proposer, mais il vaut probablement mieux demander à une personne dont c'est la langue maternelle, soit un participant, soit un intervenant, quelle chanson ou quel jeu inclure dans la traduction.

Deuxième (et troisième) opinion

Même si vous avez embauché une personne très qualifiée et que vous lui avez bien expliqué vos exigences, il est toujours sage de faire lire la traduction à une personne dont c'est la langue maternelle avant de l'afficher sur un babillard ou de l'imprimer à des centaines d'exemplaires. Si c'est une invitation d'une page à un déjeuner communautaire la semaine suivante, cette révision peut être informelle et brève. En revanche, si c'est un document plus complexe, qui sera publié à de nombreux exemplaires et utilisé pendant un certain temps, vous devriez accorder plus d'attention au processus de révision.

Suivant votre budget et l'importance du document, le processus de révision peut comporter plusieurs étapes différentes. Une méthode de révision consiste à demander à un deuxième professionnel de la traduction de réviser le travail de la première personne. Il faut savoir que, comme la traduction n'est pas une science exacte, les professionnels peuvent diverger en toute bonne foi sur la meilleure façon d'exprimer vos idées. Il est fort possible que vous vous retrouviez avec deux traductions sans savoir laquelle est la meilleure. Demandez à chacun de ces professionnels de justifier leurs divergences. Vous pouvez également demander à un autre professionnel de la traduction de retraduire le texte de la seconde langue vers le français. Ce

processus (appelé parfois aller-retour ou traduction à l'envers) peut attirer votre attention sur les passages qui n'ont pas été compris et qui doivent être clarifiés.

Une autre méthode de révision consiste à demander à une personne qui ne connaît pas seulement la langue, mais aussi le contexte culturel et le sujet du texte, de relire le travail de votre traductrice ou de votre traducteur. Une personne qui possède l'expérience du terrain sera sensible à la perception de ce document par les personnes avec qui elle travaille. De plus, les intervenants qui peuvent s'imaginer en train d'utiliser vos documents traduits avec les familles seront motivés pour réaliser un produit fini véritablement pratique et utile.

Vous ne faites pas appel aux intervenants, aux réviseurs ni aux lecteurs communautaires pour faire de la traduction, mais ces personnes pourront éventuellement proposer des modifications qui rendront votre document plus accessible et convivial. Si, en particulier, la personne qui a fait la traduction connaît mal la culture enfantine, un intervenant pourra peut-être proposer des comptines, des chansons et des jeux appropriés. La navette entre la lectrice ou le lecteur communautaire et la traductrice ou le traducteur pour peaufiner la version définitive de ce document peut demander du temps et du travail. Plus la langue et les variantes culturelles de vos participants sont complexes, plus cet échange se prolongera. Vous devriez être disposé à régler des honoraires raisonnables aux lecteurs communautaires pour leurs services, comme pour tout autre réviseur, mais c'est probablement leur engagement personnel qui les motivera à persévérer dans ce travail.

Si vous souhaitez faire relire la traduction par une personne de la communauté, informez-en vos traducteurs dès le tout début. Les traducteurs professionnels risquent d'accepter difficilement la participation d'une personne « non professionnelle » à ce processus. Expliquez-leur clairement que vous ne mettez pas leur compétence professionnelle en doute, mais que vous sollicitez simplement l'opinion d'une personne du terrain sur l'accueil qui sera réservé au document. Vous demandez peut-être également à des collègues de relire la version française des documents que vous rédigez pour les mêmes raisons.

Plus de temps et d'argent qu'à première vue

Cette présentation du travail de traduction met en évidence que, si vous prévoyez faire traduire un document relativement long et complexe, qui sera largement diffusé et que vous

voulez utiliser pendant longtemps, vous devriez vous préparer à passer par de nombreuses étapes avant de disposer d'un texte prêt à l'impression. Prévoyez le temps nécessaire pour cela et méfiez-vous des raccourcis. Il ne suffit pas que vos lecteurs comprennent tant bien que mal votre message. Vous ne voulez pas que la qualité de la traduction soit si médiocre qu'elle jette un doute sur votre professionnalisme et sur la crédibilité de vos informations.

Le temps requis est reflété dans le coût. Typiquement, la traduction est facturée selon le nombre de mots. Les tarifs varient entre 25 et 40 cents le mot, dépendant de la complexité du texte et de la langue de la traduction. Sachant que les coûts peuvent monter vite, vous serez motivé à être concis et à éliminer tous les mots superflus du document original. Quand vos idées sont clairement exprimées dans le texte original, elles seront d'autant plus faciles à exprimer dans une autre langue.

Interprétation

L'interprétation — la transposition d'un message parlé d'une langue dans une autre pour faciliter des échanges entre deux personnes ou plus — soulève de nombreuses questions identiques à celles de la traduction de documents écrits : le niveau de langue, les variantes de la même langue et la connaissance de la culture et du contexte. Elle crée cependant plus de possibilités d'erreurs de communication puisqu'elle est, par sa nature, immédiate. Les interprètes ne peuvent pas effectuer de recherche sur un terme, ni réfléchir pendant longtemps aux mots susceptibles de mieux exprimer le sens des paroles de l'orateur. Il est, bien entendu, impossible de demander un examen de la qualité du

travail de l'interprète. L'embauche d'interprètes professionnels est une certaine garantie de qualité. En revanche, le type de communication orale à interpréter dans un cadre communautaire ne justifie généralement pas le coût de l'embauche de professionnels. Dans la majorité des cas, quand les intervenants parlent avec des familles de nouveaux arrivants, ils font appel à n'importe quelle personne disponible — les membres de la famille, les amis, d'autres membres du personnel — n'importe qui parlant les deux langues un tant soit peu. Cette pratique peut suffire quand il s'agit de communiquer les heures d'ouverture et la liste des services offerts. Par contre, si la conversation des intervenants avec les familles doit être plus approfondie, le recours à des interprètes non professionnels peut faire naître de graves problèmes, liés à l'exactitude, la fidélité, la relation entre l'interprète et la participante ou le participant, la confidentialité et la responsabilité.

Vous ne voulez pas que la qualité de la traduction soit si médiocre qu'elle jette un doute sur votre professionnalisme et sur la crédibilité de vos informations.

Dans le reste de cet article, nous allons énumérer plusieurs pièges possibles de l'interprétation non professionnelle, en plus des difficultés relatives à la traduction qui ont déjà été présentées. Nous nous appuyerons également sur des publications du domaine médical pour conseiller des méthodes qui clarifieront le plus possible la communication dans les deux sens en présence d'une ou d'un intermédiaire³. Le personnel médical traite depuis longtemps les questions complexes liées à l'interprétation non professionnelle dans des domaines délicats, ce qui est également caractéristique de la pratique du soutien à la famille.

Exactitude

Comme nous l'avons vu dans la discussion sur la traduction, l'exactitude ne se résume pas à la substitution d'un mot par un autre, comme vous le faisiez à l'école secondaire. Avant de commencer votre discussion avec une participante ou un participant, essayez de connaître le degré d'aisance de votre interprète à la fois dans votre langue et dans celle de la personne à laquelle vous souhaitez parler. Informez l'interprète qu'il ou elle peut vous interrompre à tout moment pour obtenir des éclaircissements ou l'explication des nuances. Vous pouvez l'aider en lui expliquant à l'avance les termes et les informations d'ordre général susceptibles d'être peu connus. Choisissez les mots les plus simples pour exposer vos arguments et évitez le jargon, les expressions idiomatiques et les termes techniques. L'interprète les comprendra peut-être, mais risque d'avoir de la difficulté pour les rendre dans l'autre langue. N'oubliez pas que vous n'avez probablement pas affaire à un professionnel formé à passer rapidement d'une langue à l'autre.

Il est inutile que vous parliez plus lentement (et certainement pas plus fort!) que d'habitude. En règle générale, le sens de vos phrases est plus facile à saisir si vous vous exprimez à une vitesse normale, mais insistez pour que votre interprète vous demande de ralentir s'il a du mal à vous suivre. Si vous posez des questions, posez-les une par une et attendez la réponse à chaque question avant de poursuivre. Si la réponse vous fait craindre un malentendu, essayez d'employer des mots différents pour exprimer la même idée.

Si vous pensez compléter vos mots par des gestes pour faciliter la compréhension de ce que vous dites, cette méthode risque de ne pas être la meilleure. Quand la personne à laquelle vous parlez verra vos gestes, elle ne les liera pas à des mots dans sa propre langue et ces gestes risquent d'être source de confusion. Sachez que vous risquez de mal interpréter les gestes et les expressions du visage de l'autre personne pour les

mêmes raisons. Ne croyez pas trop vite avoir saisi le sens du langage non verbal; en cas de doute, demandez des explications à l'interprète.

Prévoyez assez de temps pour le processus de l'entrevue pour que personne ne se sente pris par le temps. N'oubliez pas que ce qui est dit dans un échange avec interprète doit être répété au moins deux fois et peut-être plus, si des éclaircissements s'imposent. De plus, ce qui peut se dire brièvement dans une langue peut s'exprimer en beaucoup plus de mots dans une autre.

Fidélité

Les interprètes professionnels sont formés à faciliter la communication entre des personnes parlant des langues différentes sans déformer les intentions des interlocuteurs. Ils ne jugent pas le contenu du message, ni n'ajoutent leurs opinions personnelles, leurs commentaires, leurs conseils, ni ne soufflent des réponses, adoucissent le ton ou éliminent des informations gênantes ou susceptibles de prêter à controverse. Les interprètes non professionnels peuvent être enclins à faire tout cela. Ils sont parfois animés des meilleures intentions : le désir de plaire ou le désir sincère de se rendre utiles. Ils peuvent parfois être gênés eux-mêmes pour répéter ce qui vient d'être dit. Ils peuvent désapprouver vos propos ou ceux de l'autre personne ou les juger déplacés ou offensants. Quand c'est le cas, ils filtrent le message et le modifient quelque peu. Au lieu d'ouvrir une fenêtre claire entre la personne à qui vous parlez et vous, les interprètes de ce type y ajoutent un rideau de leur propre fabrication.

Afin d'optimiser la fidélité de l'interprétation des messages, veillez à ce que la personne qui les interprète comprenne vos attentes. Vous avez besoin d'entendre *tout* ce que l'autre personne vous dit et vous voulez que cette personne entende *tout* ce que vous lui dites. Rien ne vous choquera et vous ne jugerez pas l'interprète à titre personnel parce qu'il a rapporté des propos avec fidélité. Si l'interprète juge un complément d'explication indispensable à la qualité de la compréhension, il ou elle devrait demander à la personne concernée de s'expliquer, que ce soit la participante ou le participant ou vous. Son travail consiste à traduire ces mots, non à les expliquer lui-même ou elle-même.

Contexte de la relation

Quand vous faites appel à quelqu'un pour jouer le rôle d'interprète non professionnel pour une participante ou un participant, vous devriez savoir que cet échange peut fort

3. Voir, par exemple, *The Providers' Guide to Quality and Culture*, une ressource électronique publiée par Management Sciences for Health, un organisme international sans but lucratif du domaine de la santé dont le siège social est aux États-Unis. <http://erc.msh.org/mainpage.cfm?file=4.5.0.htm&module=provider&language=English>

bien être nuancé par les relations qui existent déjà entre ces deux personnes. Le cas des enfants qui ont appris le français à l'école et qui traduisent pour leurs parents qui sont de nouveaux arrivants est particulièrement fréquent. C'est un choix pratique, mais pas toujours le meilleur. En plus de tous les autres problèmes liés au fait de confier ce rôle à des enfants (vocabulaire limité dans les deux langues, connaissance limitée des sujets de conversation des adultes, connaissance insuffisante du contexte socioculturel de la nouvelle ou de l'ancienne culture), il est clair que les parents sont susceptibles d'hésiter à être francs parce qu'ils veulent cacher certaines informations à leurs propres enfants. Cette question de protection de la vie privée peut également exister avec d'autres membres de la famille ou même des amis. Il vaut parfois mieux rechercher un interprète non professionnel sans relation avec la famille participante.

Même en l'absence de relations personnelles, des facteurs culturels peuvent créer un contexte qui influencera l'exactitude et la fidélité de l'interprétation. Nous pouvons penser que, si deux personnes parlent la même langue et viennent du même pays, elles devraient avoir de nombreux points communs. Or, pour les personnes en question, leur relation peut se définir par les différences — de classe sociale, de niveau d'études et d'âge — qui les séparent. Des relations de pouvoir invisibles à nos yeux peuvent empêcher la communication de vaincre la barrière des langues. Par exemple, un interprète qui occupe une position supérieure dans l'échelle sociale pourra sembler intimidant pour une famille dans une position inférieure qui hésitera donc à exprimer ses vrais besoins. Si un interprète s'exprimant avec un accent d'une classe sociale inférieure joue le rôle d'intermédiaire, une famille au niveau d'études supérieur peut être offensée de dépendre d'une personne qu'elle ne juge pas à la hauteur. L'anecdote de l'encadré de cette page démontre comment les valeurs culturelles relatives aux aînés peuvent être à l'origine de malentendus.

Le sexe est une autre variable susceptible d'influencer la réussite de l'interprétation. Même quand l'égalité des sexes est la norme culturelle, de nombreuses femmes seraient réticentes à ce qu'un homme assiste à des conversations intimes et l'inverse est également vrai. Enfin, des facteurs historiques peuvent influencer les relations entre les participants et les interprètes éventuels qui parlent la même langue. Les divisions ethniques, régionales et religieuses du pays d'origine peuvent mettre les interlocuteurs tellement mal à l'aise qu'elles risquent de compromettre la réussite de la communication.

Les intervenants des organismes communautaires ne peuvent manifestement pas connaître tous les facteurs culturels et historiques susceptibles de créer un contexte négatif pour interpréter les propos des nouveaux arrivants qui participent à leurs programmes. Il importe néanmoins de savoir que ces facteurs existent et qu'ils peuvent être lourds de conséquences.

La déférence due à l'âge : un facteur culturel caché

Un matin par semaine, un centre de ressources pour la famille offrait un programme de halte-accueil pour les grands-parents venus au Canada pour prendre soin de leurs petits-enfants. Le centre avait embauché une coordonnatrice (appelons-la Anne) qui parlait la langue des grands-parents. Elle avait réussi à attirer un nombre important de participants à ce programme. La directrice du centre (appelons-la Marie) s'en réjouissait, mais à l'arrivée des jours froids, elle remarqua que les grands-parents n'utilisaient pas le vestiaire. Ils posaient plutôt leurs manteaux sur les chaises et les sofas. Marie trouvait que ces vêtements donnaient une allure de désordre à la salle et qu'ils occupaient la place où les adultes et les enfants devaient pouvoir s'asseoir ensemble. Marie demanda à Anne de prier les participants, dans leur langue, d'accrocher les manteaux au vestiaire. Anne plaça une affiche dans leur langue à ce sujet, mais deux semaines plus tard, Marie ne constata aucun changement. Elle demanda à Anne de communiquer à nouveau ce message, ce qu'elle accepta. La semaine suivante, comme rien n'avait encore changé, Marie demanda à Anne la raison de cette situation. Les participants refusaient-ils de suivre les règles du centre? Anne ne faisait-elle pas son travail? Où le problème de communication se situait-il?

Anne fournit à Marie l'élément culturel qui lui manquait. Elle lui expliqua que, comme ces personnes étaient des aînés, d'après les règles de sa culture, il serait très impoli de sa part de leur donner un ordre. Comme toute demande autre que l'affiche dans le vestiaire serait jugée impertinente, elle n'avait pas en fait passé le message de vive voix. Elle avait décidé que pour réussir son travail auprès de ces participants, il était plus important qu'elle conserve leur respect. Si elle suivait à la lettre la demande de Marie, elle risquait de perdre sa crédibilité et ils pourraient cesser de venir au programme.

Marie comprenait la position d'Anne, mais demeurait persuadée de l'importance de ranger les manteaux au vestiaire. Si ce groupe laissait ses manteaux n'importe où, d'autres participants pourraient leur emboîter le pas et le résultat serait regrettable. Marie décida que, comme elle n'appartenait pas à leur communauté, les participants n'attendraient pas d'elle l'observation des mêmes règles culturelles. De plus, leur fréquentation du programme ne dépendait pas de leurs relations avec elle. La semaine suivante, elle s'avança jusqu'au sofa où se trouvaient les manteaux, sourit aux grands-parents, montra le vestiaire du doigt et y emporta calmement tous les manteaux pour les y accrocher. Ils comprirent son message, sans interprète.

Si vous avez l'impression que des préjugés et des stéréotypes nuisent à la clarté de la communication, essayez de les mettre en lumière. Vous pourriez réussir à éliminer ces obstacles par la discussion avec les personnes impliquées. Dans le cas contraire, vous risquez de devoir changer d'interprète.

Confidentialité

Les interprètes professionnels sont formés au respect de la confidentialité. Ils sont soumis à l'obligation de ne pas parler de ce qu'ils ont pu entendre pendant une entrevue privée. Les participants peuvent douter, à juste titre, que les interprètes non professionnels soient tenus d'observer les mêmes normes. De nombreuses communautés culturelles sont petites et étroitement soudées. Il est tout à fait possible que l'interprète et les participants aient des connaissances communes, même sans s'être jamais rencontrés. Les participants peuvent être réticents à s'exprimer, s'ils pensent que leurs affaires familiales privées vont devenir les sujets de commérages au sein de leur communauté culturelle. La protection de la réputation de la famille peut sembler plus importante que la résolution d'un problème. Par exemple, dans certaines cultures, la famille est tenue responsable des problèmes de santé mentale et éprouve de la honte si un de leurs membres en souffre. Certaines personnes peuvent avoir de la difficulté à solliciter de l'aide, si la confidentialité ne peut pas leur être garantie. Bien que l'absence de stigmatisation des maladies mentales soit votre but ultime en tant qu'intervenant, vous devez tenir compte des normes culturelles et vous préoccuper avant tout d'apporter aux familles un soutien immédiat, en fonction de leurs convictions actuelles.

Avant toute entrevue privée avec une participante ou un participant en présence d'une ou d'un interprète, expliquez-lui son obligation de confidentialité. Puis, au début de l'entrevue, rappelez cette obligation et demandez à l'interprète de l'expliquer à la participante ou au participant dans sa propre langue.

Responsabilité

Les interprètes professionnels ont suivi une formation complète dans leur domaine. Ils respectent des normes, leur

Les participants peuvent être réticents à s'exprimer, s'ils pensent que leurs affaires familiales privées vont devenir les sujets de commérages au sein de leur communauté culturelle.

travail est réfléchi et ils peuvent appartenir à une association professionnelle. Quand vous faites appel aux services d'interprètes non professionnels, rien ne vous garantit leur responsabilité professionnelle. C'est la bonne volonté de l'interprète et son désir de faciliter la communication entre les familles avec efficacité qui sont vos seules garanties de qualité.

Vous pouvez stimuler cette bonne volonté en manifestant votre reconnaissance pour le travail et le temps que les interprètes non professionnels vous ont consacrés. Vous ne les rémunérez probablement pas, mais ils méritent de nombreux remerciements et témoignages de reconnaissance. Dites-leur que vous savez que l'interprétation est un travail compliqué. Reconnaissez les difficultés et le stress de ce travail. Recherchez des formations afin de les aider à améliorer leurs compétences en interprétariat. Rendez-leur hommage avec

les autres bénévoles pour leur contribution à la réussite de votre organisme et au bien-être des familles qui ont besoin de leur aide.

Conclusion

Cet article a souligné plusieurs difficultés relatives à la traduction et à l'interprétation pour les organismes communautaires, surtout ceux qui soutiennent les familles de nouveaux arrivants. La communication avec les gens dans leur propre langue est une manière convaincante de souhaiter « Bienvenue chez vous! ». Comme cet article le démontre clairement, ce n'est pas toujours une mince affaire. La prise de conscience des embûches est la première étape de la définition de normes de bonnes pratiques et de l'amélioration de la compréhension mutuelle.

Betsy Mann, M.A. est la rédactrice de *Jouer et Grandir*, le bulletin trimestriel de l'Association canadienne des programmes de ressources pour la famille (FRP Canada). Elle est également l'auteure de plusieurs documents dans les domaines de l'éducation parentale et du développement de l'enfant. Par ailleurs, elle est une Éducatrice familiale agréée du Canada, elle a animé des ateliers et des cours à l'intention des parents depuis plus de 16 ans, et elle a offert de nombreux ateliers de formation aux intervenants et intervenantes en soutien de la famille. Son expérience personnelle de la vie dans deux langues et deux cultures remonte à 35 ans. Elle a grandi à Toronto dans une famille anglophone unilingue, mais elle et son partenaire franco-ontarien ont choisi le français comme langue de communication avec leurs enfants.

Quels sont les éléments essentiels de la recherche valable?

Le problème des « données » et leur cueillette dans les contextes interculturels

Judith K. Bernhard, Ph.D.

▼ Résumé

La professeure Judith Bernhard enseigne à la *School of Early Childhood Education* de l'Université Ryerson. Elle s'appuie sur sa propre expérience de la recherche sur les familles transnationales pour illustrer les difficultés de la collecte de données et pour alimenter ainsi la réflexion sur les pratiques dans ce domaine. Elle commence par exposer sa propre histoire d'immigrante et d'universitaire. Elle vit elle-même les tensions entre la défense des intérêts des familles et son rôle comme chercheuse universitaire. Elle utilise deux études de cas pour illustrer certaines de ces difficultés. La première est celle de points de vue divergents sur le rôle du parent dans le cas d'une jeune adolescente dont la famille était originaire du Salvador. L'enseignante de la jeune fille et sa famille ne partageaient pas les mêmes opinions sur ses droits et responsabilités à cause de leurs valeurs culturelles. La professeure Bernhard explique que ces divergences d'opinions étaient également représentées au sein de l'équipe de chercheurs. Ses propres racines latino-américaines lui ont permis de comprendre la position de la famille et sa formation universitaire de comprendre les buts poursuivis par l'enseignante. L'équipe a rédigé un rapport qui ne reflétait pas totalement la tension entre ces cultures. La professeure Bernhard a cependant conclu que les chercheurs doivent prêter plus attention à leur propre formation professionnelle et acculturation qui sont d'importants marqueurs dans le processus de recherche. La deuxième étude de cas qu'elle présente expose les difficultés qu'elle a rencontrées en utilisant des entrevues pour enquêter sur le vécu de mères somaliennes réfugiées. Le premier enquêteur, bien que ce soit un chercheur chevronné avec des racines immigrantes, s'est avéré inacceptable pour les familles somaliennes parce qu'il était de sexe masculin. La deuxième personne choisie est originaire de la communauté somalienne et a été formée par les chercheurs pour obtenir le consentement éclairé et pour conduire des entrevues normalisées. La professeure explique comment les perceptions et les normes culturelles interdisent d'appliquer ces approches normalisées avec la population de l'enquête, ce qui empêche la publication d'un rapport de recherche crédible. Du fait même, les informations sur la situation de ces familles et sur leur point de vue ne parviendront pas aux professionnels et aux décideurs dont les décisions influencent leur vie. La professeure Bernhard incite le milieu de la recherche à réfléchir aux modalités de définition des « données » significatives et des meilleures méthodes à employer pour les collecter.

Mon « moi » subjectif

Les différences culturelles et leur gestion ont fait partie de ma vie par nécessité, mais ont été également source de gratification et d'enrichissement. J'ai acquis mon expérience de la traversée des frontières d'abord avec ma famille, ensuite quand j'étais étudiante, puis enseignante, et, enfin, mère. Je suis maintenant professeure et directrice d'un programme de maîtrise en études de la petite enfance. Je suis également migrante. Née au Chili, j'ai ensuite fait mon « pays » du Puerto Rico, de la République dominicaine et du Canada.

Grâce à mes déplacements d'un continent à un autre, à l'apprentissage de nouvelles langues, de nouvelles visions du monde et de nouveaux ensembles de « valeurs fondamentales », j'ai compris la nature arbitraire des règles et des règlements qui servent à classer, trier et gérer les personnes.

J'ai été la chercheuse principale de plusieurs projets destinés à documenter les difficultés rencontrées par les familles migrantes quand leurs enfants essaient de trouver le juste équilibre entre la réussite dans les écoles nord-américaines et la conservation de leur identité culturelle d'origine et de la langue de leur famille. Mes collègues dans ces projets et moi-même avons toujours cherché à saisir l'expérience vécue par les « sujets » de nos travaux de recherche afin de faire évoluer les pratiques éducatives et politiques grâce à ces nouvelles connaissances. Nous avons, par conséquent, souhaité que nos constatations viennent en aide aux éducateurs dans les grandes difficultés auxquelles nous les savons confrontés dans leur travail auprès d'élèves qu'ils perçoivent comme différents et, souvent, comme problématiques.

Nous avons tout fait, dans notre travail, pour éviter d'opposer les faits objectifs et subjectifs. Nous avons cherché à diagnostiquer de façon systémique les problèmes caractéristiques du vécu des personnes que nous avons étudiées. Nous avons procédé ainsi parce que nous croyons que la connaissance sociale existe toujours en relation avec une situation et un contexte.

C'est ainsi que nous avons toujours reconnu que la diversité de l'équipe de recherche est indispensable pour mettre en lumière le vécu de nos participants. Les membres de l'équipe de divers milieux culturels permettent au reste de l'équipe de comprendre le sens implicite des mots et des actes des participants. Notre spécialité en est encore au stade où la sélection d'une équipe multiethnique doit être délibérée et parfois même imposée, parce que nos établissements ne sont pas représentatifs de tous les groupes avec lesquels nous travaillons. Ma contribution au présent ouvrage sera axée sur certaines des difficultés auxquelles mes collègues et moi-même avons été confrontés en travaillant dans des équipes multiethniques et multidisciplinaires.

Quel est le sens de la « différence » pour moi? Au cours de ma vie, j'ai fait l'expérience des changements constants d'appartenance et d'allégeance. Comme le dit Mary Catherine Bateson,

...l'appartenance est artificielle, doit être construite... l'appartenance officialise et comble à la fois la

séparation; elle est construite pour combler un fossé d'incompréhension, en dépendant toujours de la volonté de se joindre au mouvement commun et d'être modifié par lui. (1994, p. 62)

Depuis mon arrivée en Amérique du Nord, j'ai été classée dans de nombreuses catégories : celles des immigrants, des touristes, des migrants involontaires et, selon ma position par rapport à la frontière des Amériques, dans celles des Blanches, des Latino-américaines ou des Hispaniques. Quand je me trouve à un endroit, les valeurs et les manières de l'autre endroit me manquent et, pourtant, quand je me rends à cet autre endroit, je le trouve différent de mes souvenirs.

Quand j'ai immigré au Canada, au début je voulais adopter tout ce qui me paraissait moderne et progressif. Et pourtant, à cause de cette attitude, je me sentais souvent devenue étrangère à moi-même. Eva Hoffman décrit un sentiment comparable dans *Lost in Translation*. Elle décrit son départ de Cracovie pour le Canada à l'âge de 13 ans et la perte de contact avec son identité intime, ressentie peu de temps après.

Les pires sentiments de perte surgissent la nuit. Quand je suis allongée dans un lit étrange d'une étrange maison... j'attends le flot spontané du langage intérieur qui était mon dialogue intime la nuit et rien ne vient. Le polonais, en peu de temps, s'est atrophié et flétri, tout simplement parce qu'il est inutile. Ses mots ne s'appliquent pas à ce que je vis maintenant; ils ne sont pas contemporains des objets ou des visages ou de l'air même que je respire le jour. En anglais, les mots n'ont pas atteint ces couches de mon psychisme où un dialogue intime peut naître... Maintenant ces images et ce spectacle de mots sont partis, ce fil s'est brisé. Je n'ai pas de langage intérieur. (Hoffman, 1990, p. 107-108)

La difficulté de conserver ma subjectivité familiale, tout en étant tiraillée et en désirant m'assimiler au nouvel ordre dominant, est difficile et rejaillit encore aujourd'hui sur chaque aspect de ma vie. Dans mon travail de chercheuse, je ressens les difficultés de ce tiraillement. Je suis honorée de faire entendre ma voix dans le milieu universitaire, mais il est parfois difficile de changer d'optique quand je tente de prendre à la fois la défense des familles et de mener une enquête universitaire.

La conception quantitative et dictée par les données des sciences sociales a souvent été critiquée. Diverses alternatives ont été proposées, dont des conceptions ethnographiques, qui, dit-on, saisissent une réalité qui n'est pas révélée par les « données objectives ». En revanche, comme les exemples ci-dessous l'illustrent, les méthodes de recherche valides et de collecte de données pouvant être considérées comme « objectives » (c.-à-d. pas simplement le fruit de l'imagination du chercheur) sont problématiques. Les problèmes rencontrés pour obtenir des participants des réponses informatives et sincères, ainsi que ceux

rencontrés pour choisir les réponses à utiliser dans les rapports de recherche en respectant les principes éthiques ne se résolvent pas simplement par la conduite d'entrevues ethnographiques.

Bien que les problèmes des données des entrevues ne soient pas inconnus des anthropologues, les types de problèmes de recherche que nous exposons dans les études de la petite enfance n'ont pas retenu beaucoup l'attention. On n'a pas reconnu dans toute son ampleur le problème des mains liées et du clavier immobilisé des chercheurs en études de la petite enfance qui voudraient enquêter et publier des rapports sur des familles de la diversité, tout en s'assurant que ces enquêtes et ces rapports respectent les normes professionnelles des sciences sociales.

J'aimerais vous parler de ces questions, en les illustrant par deux études de cas. La première a trait à un projet de recherche avec des mères latino-américaines, la deuxième à un projet de recherche avec des mères somaliennes.

Illustration un : Qui pouvons-nous représenter? L'histoire d'Isabel

Le cadre de cette étude de cas est celui de mon entrevue avec une enseignante du centre-ville de Toronto. Nous parlons de son élève, Isabel Torres, 13 ans, née au Salvador et arrivée au Canada à l'âge de 10 ans. Je fais partie d'une équipe qui observe la vie de cette école en y participant depuis deux mois, en prenant des notes de recherche et en analysant les dossiers de l'école.

J'ai également pu me rendre à trois reprises au domicile de la famille Torres. Les quatre enfants Torres vivent avec leur mère, leur père et leur grand-mère paternelle dans un logement subventionné. Le père s'exprime dans un anglais très rudimentaire et la mère ne s'exprime qu'en espagnol. Le père travaille en postes de nuit et la mère et la grand-mère paternelle restent au domicile avec les enfants. La famille ne parle qu'espagnol à la maison et Isabel maîtrise l'espagnol avec beaucoup d'aisance.

En parlant avec moi des valeurs et des pratiques familiales, les parents d'Isabel ont affirmé que les liens étroits des membres de la famille sont essentiels. Ils sont persuadés qu'il est indispensable que les parents connaissent parfaitement les activités de leurs enfants, sachent où ils se trouvent à tout moment et connaissent les difficultés auxquelles les enfants font face dans leur vie.

...selon moi, un des parents doit rester à la maison avec les enfants, pour veiller à ce qu'ils mangent bien et surveiller ce qu'ils font. Mes enfants rentrent à la maison tous les jours pour le dîner... tous les jours ils prennent de la soupe... Maintenant, mon grand garçon est à l'école secondaire, donc il ne peut pas rentrer à la maison, mais j'ai un ami qui a un restaurant et il va y manger tous les jours.

Dans une entrevue séparée, l'enseignante d'Isabel me parle. Elle présente Isabel comme une élève solide, motivée et excellente dans toutes les disciplines. La contradiction entre les valeurs

de l'enseignante et celles des parents d'Isabel apparaît cependant clairement dans ses propos.

... je pense qu'Isabel a très peur des conséquences chez elle... c'est peut-être pour cette raison qu'elle se comporte bien... je suis donc très prudente à l'égard de ce que je leur dis. Le père est toujours à l'école, il vient les chercher pour dîner et je trouve leur contrôle excessif. Son attitude est celle de quelqu'un qui régit tout, vous savez. Même la mère semble terrorisée. Il la cloître pieds nus et enceinte dans la cuisine, comme on dit, donc comment peut-elle aider les enfants? Pas plus tard que l'autre jour, j'ai appris [par le père] qu'Isabel avait écrit dans son journal intime qu'un garçon lui avait demandé de l'embrasser. Son journal intime est confidentiel... Il ne devrait pas le lire... il veut connaître le nom du garçon, maintenant.

Interprétation de l'illustration un : aux prises avec les différences au sein de la communauté

Les données précédentes ont alimenté une discussion interminable au sein de cette équipe de recherche. Cette équipe se composait de trois femmes et de deux hommes. Les femmes étaient moi-même, une femme du Ghana et une femme canadienne d'origine européenne. Un des hommes était Canadien, d'origine européenne, et l'autre, originaire du Ghana. D'après l'accord auquel notre équipe était parvenue, les données seraient analysées pendant nos séances de discussion. Cette méthode était nouvelle pour moi, parce qu'auparavant, quand j'avais collaboré avec d'autres personnes, j'avais toujours vécu le partage des tâches et le travail en solitaire sur ma petite partie du travail. La famille Torres et la réalité de sa situation, comme on disait, ont été analysées par les membres de l'équipe de recherche qui ont adopté la position de sujets. Que doit-on faire figurer dans le rapport de recherche?

Selon certains membres de l'équipe, Isabel est une enfant à risque. C'est une enfant effrayée par les techniques de terreur de son père autoritaire, disent-ils. L'ingérence systématique de la famille dans les affaires des uns et des autres est jugée envahissante et excessivement sévère. Selon ces chercheurs, cette adolescente possède des droits individuels et son développement personnel est primordial. C'est une personne accomplie, capable, selon eux, de prendre ses propres décisions. Dans ces conditions, pour ces membres de l'équipe, les tentatives d'ingérence des adultes, même de ses propres parents, sont déplacées et oppressantes.

Selon d'autres membres de l'équipe, le rôle du père est normal, vu dans son contexte culturel. Isabel est, en contrepartie, le parfait exemple des avantages d'une approche biculturelle. Ils trouvent le père « récalcitrant ». Il est cependant important de comprendre le jugement qui explique l'emploi du terme « récalcitrant ». Il laisse entendre que ce que souhaite le père est en contradiction avec ce que souhaite l'enseignante et que celle-ci applique une grille

universelle à Isabel. Voici, par exemple, ce que l'enseignante semble dire : « Voici une adolescente, ce sont ses tâches à réaliser pour son développement (une adulte en devenir qui a besoin de liberté). Ce dont elle a besoin, c'est d'un meilleur modèle familial, démocratique et centré sur l'enfant. »

D'un autre point de vue, il est cependant possible de concevoir que l'attitude du père n'est pas simplement une attitude d'opposition à l'enseignante. C'est plutôt la source de la force familiale. Étant donné la structure d'autorité de la famille, les « droits » d'une mineure à charge prennent peu d'importance dans ce modèle. C'est plutôt le bien-être de la famille, y compris celui de ses membres mineurs, qui est important. Un enfant de 13 ans n'est pas en âge de prendre des décisions sur des questions telles que les fréquentations. Le rôle du parent consiste à enseigner, guider et protéger l'enfant.

Le rôle de l'enseignante me préoccupait également. En communiquant ses opinions à Isabel, elle affirmait sa propre autorité et, par là même, savait celle du père d'Isabel. Cette famille risquait d'être perturbée au plan émotif. Si l'enseignante réussissait à armer Isabel d'idées bien arrêtées sur ses droits, cela la conduirait inévitablement à s'affronter à son père et au reste de la famille. En d'autres termes, une question apparemment aussi mineure qu'empêcher le père de lire un journal intime pourrait sérieusement endommager cette structure familiale.

Dans nos discussions en équipe sur ce cas, mes collègues et moi-même avons rapidement compris que nos deux points de vue différents ne pourraient pas être totalement réconciliés ou harmonisés. Tous les regards se sont tournés vers moi, la membre latino-américaine de l'équipe. Je me suis cependant aperçue que mes réactions étaient (et sont toujours) partagées sur cette question. Une de mes réactions est inspirée par ma vision du monde de latino-américaine, partageant le but de la mère, à savoir essayer de s'adapter à la vie au Canada et de conserver sa culture et ses valeurs, ainsi que la cohésion de sa famille. Je reconnais que l'enseignante était influencée par les stéréotypes de la famille latino-américaine, et plus particulièrement, par les valeurs catholiques dans les domaines de la famille, de la régulation des naissances et de l'avortement. Je me pose la question suivante : si le père est présent tous les jours à l'école, pourquoi cette enseignante ne peut-elle pas utiliser les points forts de cette famille pour améliorer ses relations avec elle? Pourquoi toute cette méfiance des deux côtés?

Je comprends également la raison d'être de l'attitude de l'enseignante, une femme de la classe moyenne, ayant effectué de nombreuses années d'études, une féministe qui a choisi cette carrière et qui valorise le respect de la vie privée et les droits des enfants. Mon expérience de la formation pendant

tant d'années dans des établissements d'enseignement post-secondaire euro-américains m'a fait abandonner ma vision du monde relationnelle. Je suis maintenant une professionnelle, qui applique les lois qui régissent les rapports de recherche. Bien que cette famille me soit reconnaissante de m'exprimer dans sa langue, il existe une distance entre nous qui ne peut pas être ignorée.

Lors de nos discussions en équipe, nous nous sommes rappelés aux uns et aux autres qu'il est impossible de juger le père d'Isabel indépendamment du contexte. Nous avons compris que, bien que nous définissions souvent les différences en fonction des genres et des classes sociales, nous devons prêter plus attention à notre propre formation professionnelle et à notre propre acculturation, qui sont d'importants marqueurs dont il faut tenir compte dans le processus de recherche. Il me

semble que la structure de la famille doit être comprise et respectée. Je penchais du côté de la famille dans ce conflit, tout en étant consciente des sujets de préoccupation de l'enseignante. Ayant moi-même été enseignante, je connais bien ce « désir de ce qu'il y a de mieux pour l'enfant » et la défense des intérêts de l'enfant en lui donnant voix au chapitre. Je ne pense cependant pas que le rôle normal d'un enseignant consiste à se mettre à la place d'un enfant dans une famille ou de promouvoir la position de l'enfant en entraînant inévitablement des conséquences négatives pour l'enfant. L'aptitude de comprendre des visions du monde et des points de vue contradictoires m'a distancée d'Isabel et de sa famille et j'ai dû me débattre dans les difficultés de la responsabilité d'être la latino-américaine de l'équipe.

Le renversement des rôles susceptible de se produire pour les enfants dans le cas d'Isabel peut rendre leur apprentissage difficile. Tous ceux qui travaillent en milieu scolaire doivent donc savoir ce qui se passe dans toute la famille quand ils forment l'enfant. Nous devons peut-être agir en sachant que certaines de nos pratiques peuvent rendre les frontières familiales perméables et, parfois même, les pulvériser brutalement.

Les rapports que mon équipe et moi-même avons rédigés au terme de ce projet ont finalement été compréhensifs envers les inquiétudes de la famille d'Isabel. En revanche, ce que ces rapports ont tu, c'est la tension entre les deux cultures (représentées par la famille Torres et par l'enseignante d'Isabel), ainsi que les divergences d'opinions au sein de l'équipe de recherche. Certaines questions, évidentes pour moi maintenant, n'étaient pas aussi importantes pour moi à l'époque. Il n'est pas possible de répondre aussi objectivement qu'on pourrait le croire à la question de savoir ce qui convient à un enfant donné.

...nous devons prêter plus attention à notre propre formation professionnelle et à notre propre acculturation, qui sont d'importants marqueurs dont il faut tenir compte dans le processus de recherche.

Illustration deux : le problème des « données »; le projet des mères somaliennes

Le cadre de cette étude de cas est celui d'une réunion de l'équipe de recherche dans une école qui vient de connaître un important afflux de familles somaliennes. Ces familles ont été acceptées dans le pays avec le statut de réfugiés politiques à cause de l'agitation qui sévissait dans leur pays d'origine. Elles vivent dans des immeubles d'une banlieue proche de l'aéroport international de Toronto.

La population de l'école s'est radicalement transformée et de nombreux enseignants ignorent totalement comment entrer en relation avec ces familles. Notre projet de recherche vise à mettre en lumière le vécu des mères des enfants qui fréquentent cette école. Comme pour tous les projets, nous devons respecter des échéances et des politiques institutionnelles, comme celles du Comité de révision déontologique, ainsi que la rédaction d'un rapport provisoire et d'un rapport final.

La personne que nous préférons pour conduire ces entrevues était un homme de race noire, originaire des Caraïbes. Sa formation est importante dans le domaine des méthodes qualitatives sur lequel il a beaucoup écrit. Nous avons compris très tôt que les hommes étaient mal à l'aise pour que cette personne conduise des entrevues avec leur femme; il a donc demandé à sa sœur de l'accompagner dans les entrevues, mais les mères n'étaient toujours pas à l'aise pour parler à un homme. Nous avons vite compris que des questions de genre étaient en jeu et que nous avions besoin de réagir.

Grâce à nos relations avec des groupes communautaires, nous avons pu embaucher Hafeezah, une musulmane, traductrice dans un centre communautaire. En plus d'un magnétophone, de formulaires de consentement éclairé et d'un protocole d'entrevue, nous avons remis à Hafeezah des articles que nous avons rédigés, lui avons exposé en détail les questions de recherche et les cadres théoriques employés. De plus, nous lui avons présenté plusieurs scénarios et jeux de rôles.

Lors de notre troisième réunion de recherche hebdomadaire, Hafeezah nous informa que tout ne se passait pas bien sur le terrain. Elle craignait même pour sa vie. Elle nous signala que de nombreuses femmes ne voulaient pas lui parler, parce qu'elle n'était pas voilée. Après en avoir longuement délibéré, nous avons décidé que notre étude serait axée sur les personnes qui avaient accepté de lui parler. Celles qui avaient invité Hafeezah chez eux voulaient passer du temps à parler des personnes de leur connaissance. Elle était attendue à des réunions de famille, devait les accompagner chez le médecin et boire beaucoup de thé.

Hafeezah a expliqué qu'étant donné ce que ces familles avaient vécu dans leur pays, où le gouvernement menace et fait souffrir les gens, elles s'inquiétaient qu'une personne associée à l'école veuille leur faire signer des papiers, prendre des notes et enregistrer leurs réponses. Il serait contre-productif de poser des questions d'entrevue tant que les familles ne pourraient pas la situer et savoir sans l'ombre d'un doute qu'elle n'était pas du mauvais bord politique.

Cela fait maintenant six semaines que nous collectons des données et nous devons rédiger un rapport d'étape pour le bailleur

de fonds. Je rencontre Hafeezah pour faire avec elle le bilan des entrevues avec les familles.

Moi : Hafeezah, maintenant que vous avez eu le temps de créer de bonnes relations avec quelques familles, je souhaite savoir ce qu'elles ont dit. Commençons donc ce bilan par les bandes audio.

Hafeezah : Il n'y a pas de bandes audio. Ces mères ont vécu des situations où elles ont été trahies tant de fois. Elles se sentiraient insultées et me soupçonneraient de vouloir m'immiscer dans leur vie et d'être une indicatrice. Cette technique n'est donc pas appropriée, mais je peux vous dire ce qu'elles m'ont dit. Il vous suffit de me le demander.

Moi : Bon, parlons des formulaires de consentement signés. Nous pouvons peut-être prendre vos notes et vérifier qui vous a confié ces informations. Quelles citations pouvez-vous tirer de vos notes? Nous avons quand même besoin de véritables citations afin de pouvoir différencier ce qui s'est passé réellement de votre interprétation.

Hafeezah : Prendre des notes ou leur demander de signer d'étranges formulaires serait également un manque de respect. Je n'ai apporté ni stylo, ni papier. Nous ne signons pas de choses comme cela. Mais j'ai rédigé quelques notes en rentrant chez moi et je me souviens de ce qu'elles ont dit.

C'est à ce moment-là que j'ai compris à quel point j'avais cru connaître, à tort, Hafeezah et sa vision du monde. J'ai pris conscience de la nécessité de disposer de directives claires pour la recherche. Le concept de responsabilité, tel que compris du monde des chercheurs, ne faisait manifestement pas partie de la vision du monde d'Hafeezah.

Je lui ai ensuite demandé de me raconter ses témoignages. Elle me dit que de nombreuses conversations avaient trait à des situations de conflit avec leurs enfants. Quand les parents essayaient d'imposer des limites et de faire régner l'ordre et le respect, les enfants menaçaient de composer le 911. Il y avait de nombreux cas d'enfants enlevés à leurs parents par les Sociétés d'aide à l'enfance, mais à cause de la confidentialité qu'elle avait promise aux familles, elle ne pouvait pas nous donner plus de détails. Hafeezah pensait que sa vie serait en danger si elle trahissait cette promesse.

Interprétation de l'illustration deux

J'étais très déçue de ne pas pouvoir accéder à ces données importantes. Cette situation soulevait des questions de qualité et d'éthique en ce qui concerne ce que nous appelons la recherche.

La première leçon que j'ai tirée de l'expérience du chercheur canadien originaire des Caraïbes est la suivante : l'utilisation de la seule race pour servir d'identifiant ne permettrait pas de procéder à des constatations dignes d'intérêt. Les caractéristiques du groupe dont il fallait tenir compte étaient plutôt le genre, la religion, la culture et le degré d'acculturation.

La deuxième leçon que j'ai tirée avait trait à l'analyse critique de mes principes relatifs à ce que j'appelle les données ou la recherche.

Nous nous étions engagés à respecter dans notre travail les règles universitaires régissant l'éthique de la recherche réalisée avec des sujets humains. Nous devions obtenir des formulaires de consentement signés ou le consentement oral et des données suffisamment objectives pour qu'elles puissent être corroborées.¹ Pourtant, en exigeant des données et en imposant une certaine méthode pour les collecter, nous avons abouti à une impasse.

Nous devons entrer dans la vie des participants, mais nous imposons des modes de pensée occidentaux en matière d'échéances et de discussions qui ont créé des obstacles à une authentique compréhension. L'utilisation du magnétophone pouvait être conceptualisée sous la forme de violence symbolique, pour employer le terme de Bourdieu. Je comprenais maintenant que les entrevues de Hafeezah ne produiraient aucune donnée utilisable aux fins de la publication d'un rapport de recherche en sciences sociales. Ce n'est pas seulement un regrettable problème de recherche. Il est réellement regrettable que la situation de ces familles et leurs opinions ne soient pas communiquées au monde extérieur, aux professionnels du terrain et aux décideurs. Bien que les protocoles de recherche de l'université aient été conçus pour protéger les familles, dans ce cas précis, ils les empêchent de participer à des recherches éducatives. Il ne s'agit pas de prôner l'abandon du rôle de protection des directives sur l'éthique de la recherche de l'université; il est impossible d'éliminer tout simplement les mesures de protection.

En étant confrontée au défi de concilier la vulnérabilité des familles et le besoin des éducateurs de comprendre la réalité vécue par les enfants et les familles, j'ai élargi mes conceptions de la recherche et du type de relations nécessaires au sein de nos équipes pour réaliser notre travail. Je trouve que la méthodologie traditionnelle est limitée et qu'elle doit être repensée de fond en comble pour obtenir des réponses authentiques.

Conclusion

Dans notre travail de recherche, nous sommes confrontés à des dilemmes difficiles à résoudre. Nous avons démontré que les problèmes de la recherche auprès des familles issues de divers

...en exigeant
des données et en
imposant une certaine
méthode pour les
collecter, nous avons
abouti à une impasse.

horizons ne se résument pas simplement à choisir entre des méthodes qualitatives ou quantitatives, entre des approches distanciées ou participatives ou entre des chercheurs appartenant ou n'appartenant pas aux groupes étudiés. Nous avons analysé deux exemples et avons compris que les problèmes de recherche ne se résolvent pas en choisissant l'alternative « correcte » de cette dichotomie.

Comme Reid et Tom (2006) le soulignent, quand on demande aux gens de nous raconter leur vie, on leur promet implicite-

ment d'utiliser leur témoignage de façon constructive. Pourtant, si l'équipe de recherche ne parvient pas à un accord sur les éléments essentiels qui doivent être présents pour que le compte rendu d'un témoignage constitue des « données » acceptables, nous commettons une injustice envers la famille qui nous a confié son histoire.

Cet article ne présente pas des réponses simples à des problèmes complexes. Ce que je recommande, c'est un effort de réflexion des chercheurs sur ces problèmes. Ces questions méritent de ne pas simplement être exposées dans les forums professionnels. Nous ne devrions pas nous abstenir de les traiter pour ne pas donner l'impression de maîtriser partiellement nos méthodes de recherche. Nous devons plutôt faire preuve d'humilité et de réalisme par rapport aux limites des approches actuelles.

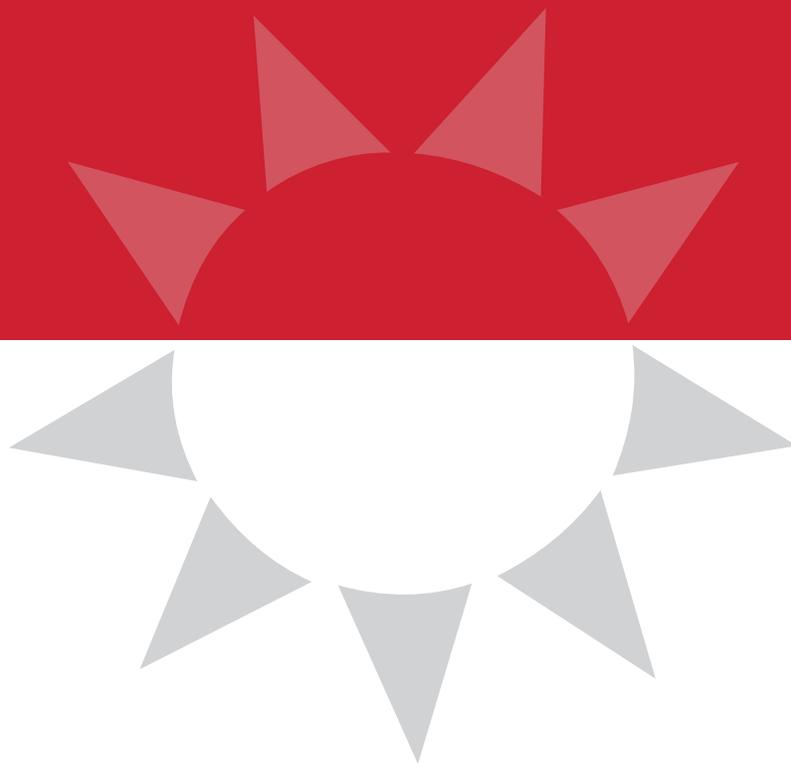
Je laisse les lecteurs réfléchir aux aspects ou aux méthodes d'enquête qui seraient indispensables pour que nous puissions rédiger le compte rendu du vécu d'une personne ou d'une série d'événements ou de données. Ce que nous avons appris nous impose de réfléchir aux moyens à employer pour saisir le vécu de façon jugée utile et suffisamment authentique ou « objective » pour pouvoir ensuite s'en servir comme point de départ à la modification de nos pratiques.

Judith K. Bernhard est professeure à la *School of Early Childhood Education* de l'Université Ryerson à Toronto et directrice du programme de maîtrise en études de la petite enfance. Ses travaux de recherche ont été axés sur l'éducation de la petite enfance et les services à l'enfance et, plus particulièrement, sur l'attitude du milieu de l'éducation de la petite enfance face à l'inclusion et à la diversité. La professeure Bernhard réalise des études sur la littératie familiale transformative, les familles transnationales et le travail de collaboration entre le personnel des services à la petite enfance et les familles.

Références

- BATESON, Mary Catherine. *Peripheral visions: Learning along the way*, New York, HarperCollins, 1994.
- HOFFMAN, Eva. *Lost in translation: A life in a new language*, NY, Penguin Books, 1990.
- REID, Colleen et Allison Tom. « Poor women's discourses of legitimacy, poverty, and health », *Gender & Society*, 2006, vol. 20, n° 3, p. 402-421.

1. Les Comités de déontologie de la recherche permettent aux chercheurs d'offrir aux participants le choix de donner leur consentement oralement ou par écrit, suivant un protocole établi. Voir à ce sujet BERNHARD, J. K. et J. E. E. YOUNG. « Gaining institutional permission: Researching precarious legal status in Canada », *Journal of Academic Ethics*, 2009, vol. 7, no 3, p. 175-191.



Canadian Association of Family Resource Programs
l'Association canadienne des programmes de ressources pour la famille
707 - 331 rue Cooper Street, Ottawa ON K2P 0G5 • www.frp.ca